

LA BALME *ma ville*

BILAN MI-MANDAT

2020 2023 2026

Sommaire



4

GRANDS PROJETS



22

FINANCES



28

VIE LOCALE



42

JEUNESSE ET SCOLAIRE



54

SÉCURITÉ ET MOBILITÉ



60

SOLIDARITÉ ET SOCIAL



68

TRIBUNE LIBRE



70

CITOYENNETÉ

Directrice de la publication : Séverine MUGNIER ♦ Comité de rédaction : équipe municipale et service communication ♦ Crédits photos : Mairie de La Balme de Sillingy, photo de couverture : Mystery ♦ Direction artistique : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Impression : Kalistene.



E dito



Chères Balméennes, chers Balméens,

Après 3 années de mandat, le temps est venu aujourd'hui de faire un premier bilan sur les projets engagés et sur la situation de notre commune afin de dégager une vision prospective de l'avenir. Le contexte inédit de notre installation, entre crise sanitaire, recours contre les élections et enfin l'appel en justice qui a donné toute la légitimité à notre liste a rythmé la première partie de notre mandat.

Nous n'avons eu de cesse de mobiliser les moyens de la collectivité afin de faire face à la crise sanitaire de grande ampleur qui nous a tous frappés durement et qui a accentué les difficultés des plus fragiles et des plus isolés.

L'organisation du week-end consacré au dépistage, puis l'installation du centre de vaccination ont démontré notre capacité à être réactifs. Sans compter la gestion par deux fois de la contamination de l'eau de la commune qui là aussi a prouvé l'efficacité de chacune et chacun à réagir dans l'urgence avec l'implication sans faille des services et de bénévoles pour la distribution de l'eau en un temps record.

Entourée de mon équipe municipale, composée de femmes et d'hommes que je tiens à saluer et à remercier pour leur disponibilité, leurs compétences et leur investissement, je travaille jour après jour à la poursuite du développement équilibré de La Balme de Sillingy.

Au-delà de notre gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour voir naître des projets, et de l'investissement des agents qui nous accompagnent au quotidien, l'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre ensemble, garantir la qualité de vie de nos concitoyens, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé qui fait la fierté de notre territoire.

À l'heure où l'individualisme et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu'essentiel de montrer par des exemples concrets du quotidien, à quoi sert le service public. J'ai souhaité vous rendre compte ici d'une information de proximité, sincère, objective, précise, transparente et courageuse, structurée autour du respect des engagements politiques que nous avons pris à votre égard.

« Il faut un diagnostic juste si l'on veut des remèdes appropriés. »

C'est ainsi que malgré toutes ces contraintes, je suis satisfaite de vous annoncer que notre programme est réalisé à hauteur de 60 %, et 40 % de nos actions sont engagées. Ces projets mêlent actions structurantes pour préparer l'avenir et actions de proximité pour améliorer le quotidien. D'autres actions concrètes se traduisent par des investissements permettant de donner un nouveau visage au centre-bourg, de rénover la voirie, de bâtir un territoire connecté, de porter une ambition culturelle, de promouvoir un développement durable.

Ce bilan de mi-mandat n'est pas un exercice d'autosatisfaction sur papier mais bien une évaluation sincère des actions menées afin de cadrer ou recadrer le second temps de la mandature.

Je vous souhaite à tous de prendre le temps suffisant pour une bonne lecture et de belles vacances !

Séverine MUGNIER,
Maire de la Balme de Sillingy

GRANDS



PROJETS



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Un aménagement urbain de qualité favorise l'attractivité du territoire tout en assurant un cadre de vie agréable aux Balméens. La commune a engagé des projets réfléchis et ambitieux sur le long terme pour faire de La Balme de Sillingy une ville à vivre.



Stéphane RIALLAND, Maire-Adjoint à l'Urbanisme, à la Vie économique et à l'Aménagement du territoire



Jean-Claude PEPIN, Maire-Adjoint aux Travaux, aux Espaces verts et aux Bâtiments

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Notre élection nous a permis de prendre en main des projets passionnants qui vont impacter notre commune pour les décennies à venir. Ainsi, les aménagements du centre-bourg et du lac sont des chantiers pluriannuels à enjeux pour notre mandat.

Dès les premiers instants, nous n'avons eu de cesse de privilégier le bien-être de nos concitoyens. Nous avons ainsi immédiatement revu en profondeur le projet d'aménagement du centre-bourg pour mettre en avant les futurs espaces verts indispensables face au changement climatique.

Les maîtres-mots de nos chantiers actuels et à venir sont : qualité de vie pour tous et rigueur budgétaire.

Notre binôme n'a pas fini d'œuvrer en ce sens !

Zone d'actions

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG



Les travaux d'aménagement du centre-bourg sont un projet phare pour la commune. L'enjeu principal est d'en faire un véritable espace de vie pour les Balméennes et les Balméens.

Aussi, plusieurs mois ont été nécessaires au début du mandat pour s'approprier le projet et obtenir des modifications auprès du promoteur.

Suite aux différents échanges, cela a permis d'obtenir plus de 2 200 m² d'espaces publics supplémentaires, une meilleure ouverture visuelle ou encore une végétalisation plus prononcée, tout en développant les modes doux et en assurant la possibilité de relocaliser le marché dominical, au besoin en piétonnisant ponctuellement l'hyper-centre.

LES ÉCHÉANCES

- Les travaux de la partie Ouest de la promotion immobilière avancent et devraient se terminer en deux phases ; en fin d'année 2023 et début d'année 2024.
- En parallèle, la différence de niveau entre le projet privé et les parties publiques implique de rehausser la route avant de réaliser différents travaux de réseaux. La route de Paris sera alors fermée à la circulation pendant une majeure partie du mois d'août avant qu'un alternat ne soit mis en place pendant l'automne.
- La démolition des bâtiments de la partie Est est pour le moment prévue pour novembre 2023.
- Enfin, les travaux d'aménagement de la place Ouest vont pouvoir commencer cet hiver avec un objectif de livraison pour l'été 2024.

VERS UN CENTRE-VILLE MODERNISÉ ET RENATURÉ



Les équipes techniques ont travaillé à optimiser du mieux possible les plannings pour limiter les différents gênes qu'occasionnent un chantier d'une telle ampleur.

Nous remercions chacun pour la patience dont il a fallu faire preuve par moment.

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE DU TORNET



Le domaine du lac de La Balme de Sillingy, appelé domaine du Tordnet, est identifié comme élément structurant du territoire tant il constitue un point fort de la centralité de La Balme.

Suite à des consultations menées auprès de la population au printemps 2021, il apparaît que le domaine du Tordnet ne répond pas ou plus aux attentes des Balméens ainsi qu'aux visiteurs extérieurs. La commune a identifié un réel besoin de recréer et requalifier des espaces d'échanges, de rencontre et de loisirs en plein air, accessibles à tous.

La municipalité a ainsi souhaité réaffirmer les fonctions du site en véritable lieu de vie pour la population, en développant des aménagements inclusifs, adaptés à toutes les générations et à toutes les situations, dans le souci de préservation et de mise en valeur des qualités naturelles et environnementales du domaine, qui participent au maintien de l'identité rurale de la commune, fortement appréciée et revendiquée par la population.

LA PHASE N° 1 RÉALISÉE

La première phase de l'aménagement du domaine du Tordnet s'est terminée en janvier 2023. Cette phase comprend notamment la création d'un vaste espace au sud/sud-est du lac dédié à une pratique libre du sport s'adressant principalement aux adolescents et adultes, en lien avec un maillage de modes doux, facilement accessible depuis l'entrée Sud et les bords du lac.

STREET WORK-OUT

Un espace de loisirs sportif a été installé au bord du lac, mêlant musculation, gymnastique, et freestyle. Le Street Work-out est équipé d'un ensemble varié de structures adaptées à tous les niveaux de condition physique.



PUMPTRACK

Installé à côté du Street Work-out, un tout nouveau Pumptrack trône depuis janvier 2023 en face de la Halle des Sports et de la Culture.

Avec ces trois parcours matérialisés par des bandes de couleurs en bord de piste, des bosses et des virages relevés, le Pumptrack est praticable en VTT, BMX, skate, rollers, draisienne ou encore en trottinette.

Ce nouveau complexe de glisse urbaine multimodal permet de développer de nouveaux évènements et activités pour la population et notamment le jeune public.

Le samedi 29 avril 2023, la municipalité a inauguré ce nouvel équipement sportif en présence des partenaires financiers et des entreprises qui ont participé à la création de ce projet.



AIRE DE FITNESS ET AIRE DE JEUX

Agréablement située face au lac, entre la Halle des Sports et de la Culture et la piste modes doux, une aire de fitness pour les adultes a été intégrée à l'environnement naturel, ainsi qu'une aire de jeux petite enfance.




600 000 €
BUDGET PHASE 1
EN PARTIE SUBVENTIONNÉS

De nouveaux cheminements ont été créés, du mobilier implanté et un travail paysager a permis d'intégrer l'ensemble des aménagements au site.

LA PHASE N° 2

Une seconde phase de requalification des espaces va se poursuivre sur le pourtour du lac et le secteur Nord du domaine en 2024. La volonté pour cette phase du projet est d'offrir une ouverture visuelle vers le lac, ses équipements et ce cadre de vie remarquable.

Les aménagements comprendront l'installation de mobilier urbain intégré de détente, la mise en valeur de l'espace de restauration du Chalet du Tornet et la création d'un terrain de boulistes.

Il est prévu de travailler de concert avec l'association Nature & Terroirs pour l'intégration du Parc des jardins de Haute-Savoie. Des gradins paysagers seront alors créés dans la perspective d'ouvrir sur une plaine de jeux pour enfants.

Les cheminements seront entièrement repensés pour affirmer cette ouverture depuis le parking Nord jusqu'au lac.



1 585 000 €
BUDGET PHASE 2

LA PHASE N° 3 ET 4



1 200 000 €
BUDGET PHASE 3

PHASE N° 3

La troisième phase des travaux se concentre sur la sécurisation des accès tous modes de circulation et la création d'un parking végétalisé à l'entrée Sud afin de répondre aux besoins de stationnement relatifs aux événements et à la fréquentation du Pumptrack.

Par ailleurs, elle comprend la création d'arrêts de bus sur la route départementale en proximité du parking relais et la sécurisation des accès piétons depuis le parking relais et les arrêts de bus.

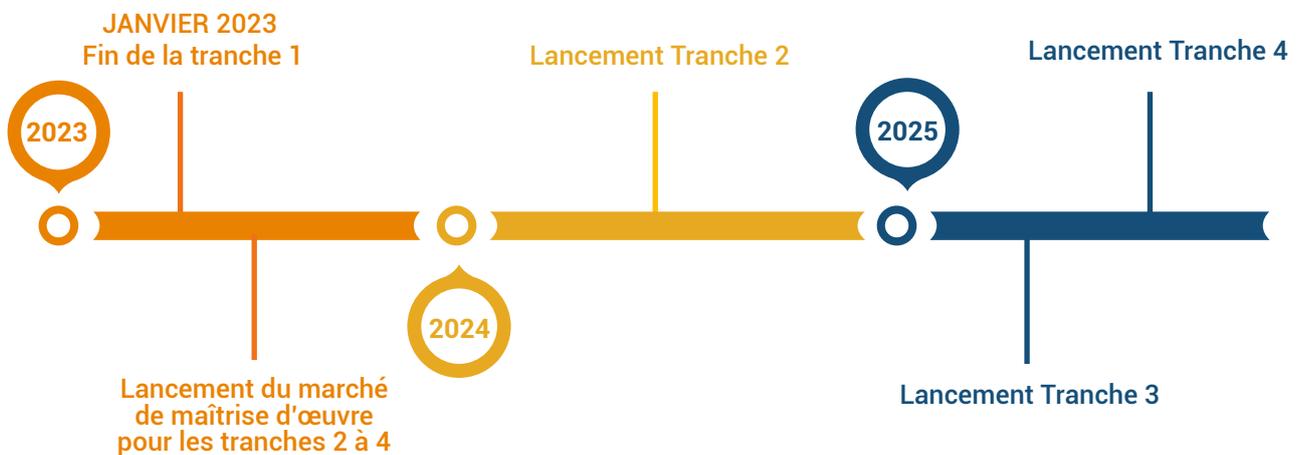
De plus, l'entrée Nord, donnant actuellement sur le giratoire, sera déplacée en amont de la route des Carasses afin de garantir la sécurité de circulation sur le giratoire.

PHASE N° 4

Pour poursuivre l'aménagement du secteur Sud du domaine, une dernière phase est prévue, et consistera en la création d'une aire naturelle de jeux libre et au développement d'une zone humide de gestion des eaux pluviales paysagère et pédagogique, en utilisant le passage des eaux pluviales du bassin versant du lac.




368 000 €
BUDGET PHASE 4



À NOTER

Les dates du projet sont données à titre informatif et susceptibles d'évoluer selon l'avancée des travaux, ainsi que selon les conditions météorologiques.

Pour toute information, les services de la mairie se tiennent à votre disposition :

- 04 50 68 89 02
- mairie@labalmedesillingy.fr
- directement sur place aux horaires d'ouverture de la mairie



Lac de la Balme de Sillingy

ENTRÉE SUD / PARKING "VERT" / MAILLAGE MODÈS DOUX / GESTION EP / RESERVE

15 UN PARKING PAYSAGER OCCASIONNEL INTÉGRÉ DANS UN MAILLAGE DE LISIÈRES INDIGÈNES ET DE NOUVE VÉGÉTALISÉS
 - création d'un parking "vert" de plus de 100 places (avec gestion d'accès) permettant une capacité d'accueil complémentaire hors des manifestations sportives.
 - intégration la plus naturelle possible dans un maillage de lisières indigènes existantes et reconstituées, complété d'un réseau de noues végétalisées, de revêtements perméables de type terre pierre, de délimitations par potelets et/ou barrières bois.

Partenaires nationaux



16 UN MAILLAGE MODE DOUX CÔTÉ SUD COMPLÉTANT LE PARCOURS DU LAC LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE PAYSAGÈRE DE TYPE LISIÈRES INDIGÈNES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ :
 - création d'un maillage modéré doux se connectant à l'entrée Sud, à la halle sportive et son parking, à la boucle de promenade du lac. Accompagnement par des poteaux pélagiques sur les milieux.
 - mise en place d'un réseau de lisières indigènes permettant d'apporter une véritable biodiversité et d'assurer des continuités écologiques.



17 L'UTILISATION DU PASSAGE DES EAUX PLUVIALES DU BASSIN VERSANT VERS LE LAC POUR DÉVELOPPER UNE ZONE HUMIDE FAVORABLE À UNE NOUVELLE BIODIVERSITÉ
 - création d'un espace de transition entre les talus de la RD et le maillage modéré doux en utilisant le passage des EP du bassin versant pour créer un milieu spécifique humide.



18 RESERVE FONCIÈRE ENTRÉE SUD (EN ATTENTE FUTUR PROJET PUBLIC)
 - animation ludique et pédagogique avec labyrinthe saisonnier dans le champs de maïs.



AUX ABORDS DE LA HALLE DES SPORTS ET DE LA CULTURE AU SUD DU LAC :
ESPACE FITNESS ADULTES / AIRE DE JEUX COMPLÉMENTAIRE POUR LA PETITE ENFANCE / RÉGULARISATION DE LA CABANE DES PÊCHEURS

11 ESPACE FITNESS 'ADULTES' EN BELVÈDÈRE SUR LE LAC :
 - proche de la halle des sports, en lien avec la boucle modéré doux du lac, réalisation d'une aire de fitness agréablement située face au lac.
 - conception d'une aire intégrée à l'aménagement naturel, utilisation de la topographie en intégrant un gradin d'assise côté ouest.



12 AIRE DE JEUX PETITE ENFANCE :
 - en lien visuel direct avec la halle des sports et l'aire fitness, petite aire de jeux complémentaire (par rapport à la grande de la place de jeux Marek) pour répartir un point jeux petite enfance côté Sud.
 - gradin d'assise côté ouest.



13 REHABILITATION DE LA CABANE DES PÊCHEURS :
 - mise en valeur de façon contemporaine et plus classique de la cabane des pêcheurs, espace de convivialité type pergola.



14 UN VASTE ESPACE AU SUD / SUD-EST DU LAC DEDIE AUX ADOLESCENTS
 Utilisation du vaste espace libre existant pour disposer des équipements dédiés aux adolescents en lien avec un maillage de sentiers doux facilement accessible depuis l'entrée Sud et les bords du lac :
SITES "PUMPTRACK" ET SITE "STREET WORKOUT"
 - penser polyvalent en boucle fermée avec jeu de bosses et virages rétrovés s'adressant aux vélos, skateboard, trottinettes, rollers, ... (pièces débutants et utilisateurs agiles)
 - espace de musculation, gymnastique, freestyle.



SITE "AIRE NATURELLE DE JEUX DE BALLONS" ET ESPACE DE CONVIVIALITÉ
 - maintien d'un vaste espace ouvert avec équipements minimum permettant des jeux libres
 - cet espace sert aussi de réserve pour un développement futur.



SUR LE POURTOUR DU LAC :
DEUX REPOSITIONNEMENTS / MISE EN VALEUR DE L'ESPACE DE RESTAURATION / ESPACE DE POINTS PIQUE-NIQUE & DÉTENTE / COMPLÈMENT DE LA VELOCIPÈDE

6 REPOSITIONNEMENT DE LA DIGUE DANS L'A PLATelage "POINT DE VUE" EN PROUE SUR
 - reprise de la digue existante (avec remplissage des matériaux) dans l'axe du lac ; cela permet d'éviter la mise en stagnation de certaines zones et d'offrir une vue dégagée de meilleure qualité visuelle et olfactive existante avec rivières pour partie afin de créer une zone préservant les résiliences de part et d'autre.
 - possibilité de travailler l'entretien de la digue avec une perspective remarquable.



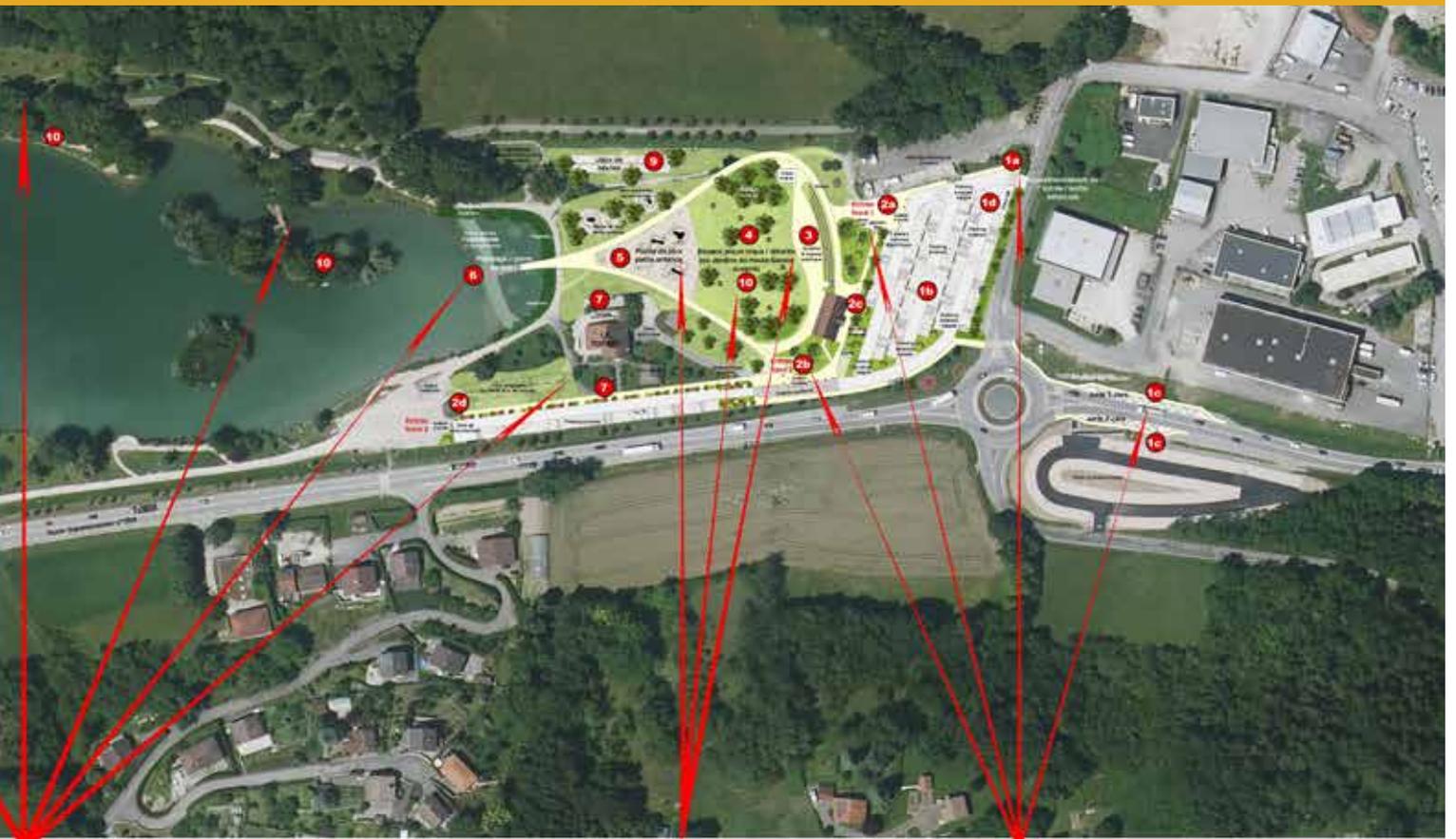
7 RESTAURANT : REPRISE DES ABORDS PAYSAGÈRES (MISE EN SCÈNE DEPUIS ET VERS LE RESTAURANT)
 - travail en lien avec le restaurant sur l'ouverture vers restaurant et ses terrasses
 - idée pour renforcer la fiabilité des cheminements vers stationnement des vélos
 - aménagement paysager des abords en cohérence avec une mise en place sur le projet de la place centrale.

8 Prolongation de la portion de vélocipède FAÇON MUTUALISÉE AVEC LA PROMENADE
 - la boucle de la halle des sports en passant la portion existante d'une section largeur 2,5m (3m en moyenne) 1,5m en état mutualisation (avec signalétique adaptée) entre la ville et le lac.

9 ESPACE BOULISTES : POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER DES BOULISTES PROFITANT D'UNE ZONE CALME
 - positionnement d'un ensemble de jeux de boules dans le fossé de la boucle petite enfance / possibilité d'extension
 - en variante possibilité de développer ces jeux de boules du lac (secteur moins calmes).

10 REPARTITION D'ESPACES PIQUE-NIQUE (ILE DU LAC), DE MOBILIER DE DÉTENTE, D'UN PARC ET D'ÉQUIPEMENTS FAVORABLES À LA PETITE ENFANCE
 - complément des points pique-nique existants, répartition mobiliers de détente, intégration d'équipements favorables à l'été à l'ombre... ; mise en place d'un parcours pédagogique, la flore, la biodiversité...





DANS LA PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE NORD, GRADINS PAYSAGERS POUR MANIFESTATIONS / ESPACE DÉTENTE FAMILLES & PLAINE DE JEUX PETITE ENFANCE

- 3. GRADINS VERTS UTILISANT LA PENTE EXISTANTE POUR DÉVELOPPER UN ESPACE DÉTENTE ET MANIFESTATIONS :**
 - utilisation de la pente existante pour créer des gradins paysagers en lien avec un espace scénique ou théâtral
 - espace pouvant servir de plateau manifestations d'extérieur ainsi que pour la détente et les jeux sportifs



Exemples de gradins et/ou de terrasses / gradins avec espace scénique en extérieur.

- 4. ESPACE DÉTENTE & PIQUE-NIQUE AVEC PRÉSERVATION DES ARBRES EXISTANTS INTÉRESSANTS & COMPLÈMENTS :**
 - vaste espace ouvert situé proche de l'entrée, de la plaine de jeux petite enfance, en perspective du lac
 - prairie avec bosquets d'arbres existants (saux pour partie des jardins de Haute-Savoie), complément par de nouvelles plantations d'arbres. Intégration d'un mobilier dédié à la détente, aux pique-niques, aux jeux de boules "forresters",...



Exemples d'espaces fibres artistiques inspirés pour du mobilier de détente, pique-niques, jeux de boules, tables de ping-pong,...

EN VARIANTÉ : possibilité de reconstruire une partie des Jardins de Haute-Savoie sous réserve d'une réorganisation dans les entrées Nord 1 et 2

- 5. PLAINE DE JEUX PETITE ENFANCE :**
 - intégration d'une vaste surface dédiée aux différentes classes d'âges de la petite / moyenne enfance située dans la perspective des entrées et du lac, à proximité de la prairie de détente familiale,
 - conception d'une plaine de jeux d'aspect naturel (prédominance bois d'aspect brut, cordages, éléments pontants ou supports en bois ou acier galvanisé,...) tout en étant diversifiée. Sa surface pourra être éventuellement cloisée de façon visuellement légère ou naturelle pour protéger des animaux.



Exemples de plans de jeux d'aspect naturel



ENTRÉE NORD: SECURISATION / REDORGANISATION / OUVERTURE VISUELLE

- 1. ENTRÉE / SORTIE VÉHICULES, ACCÈS CARS, ZONE OM :**

- 1 : déplacement de l'entrée / sortie pour trouver un recul plus sécuritaire par rapport au givral et la positionner face à une des nouvelles entrées principales du bas du lac,
- 2 : conservation du parking existant tout en l'adaptant de façon légèrement accessible au nouveau fonctionnement. Possibilité à terme d'aménager le parking avec des revêtements perméables (pergrevet, evergreen,...),
- 3 : positionnement des entrées de cars de part et d'autre du RD (vers parking relais) pour éviter des manœuvres dangereuses dans le parking en lui-même. Retournement des cars via les giratoires sur RD,
- 4 : repositionnement et regroupement des OM à proximité du nouvel accès,

Exemples de parkings perméables (pergrevet ou evergreen/et)



- 2. SECURISATION DES ENTRÉES MODÈS DOUX 'NORD' ET OUVERTURES VISUELLES VERS LES ÉQUIPEMENTS ET LE LAC :**

- 1 : une entrée modes doux N°1 avec un parvis d'accueil situé visuellement face à l'accès véhicules, en lien avec le parking principal et le parking campings cars. Équipement avec sanitaire automatique, abri vélos, point info sur le bas du lac,...
- Ouverture visuelle du parvis qui se situe en léger promontoire, dans l'axe du lac, et des équipements qui l'accompagnent,
- 2 : une entrée modes doux N°2 en lien direct et sécurisé par un trait de façade depuis les entrées de l'axe nord, cette seconde entrée se situe en léger promontoire, ouvert visuellement sur le bas du lac et les équipements
- 3 : les 2 entrées communiquent avec le bâtiment principal pour préserver le fonctionnement existant et lui donner une position centrée.
- 4a) les balcons vers le lac peuvent se faire soit directement (escalier existant), soit en partant de la réalisation de cheminements d'accès qui convergent et se rejoignent dans l'axe lac.
- 4b) l'entrée nord 3 est qualifiée : restauration de la plate forme enrobé

Exemple d'entrée avec mobilier dédié qui facilite visuellement à pénétrer dans l'espace paysager



Exemple d'intégration de végétation



TRAVAUX PHARES DEPUIS 2020

EXTENSION DU CIMETIÈRE



Le cimetière arrivant bientôt à sa capacité maximale, la commune a lancé en octobre 2022 un projet d'extension, sur le lieu-dit « La Grave », à proximité du cimetière actuel.

Un cheminement sera aménagé entre le cimetière actuel et son extension afin de créer une liaison.

Un parking d'environ 22 places, dont une place pour les personnes à mobilité réduite, va également être créé dans le but de faciliter l'accès à cette nouvelle partie du cimetière.

Les travaux seront terminés à la fin du mois de juillet 2023.



EN CHIFFRES

28 CAVEAUX DOUBLE

40 COLUMBARIUMS

5 CAVEAUX QUADRUPLE

27 SÉPULTURES PLEINE TERRE

8 CAVURNES

9 CAVEAUTINS

1 OSSUAIRE

1 JARDIN DU SOUVENIR



1 250 000 €

MONTANT DES TRAVAUX

VESTIAIRES DE FOOTBALL ET SALLE COMMUNALE

Soucieux du maintien du dynamisme du territoire, et dans le cadre de sa politique de revitalisation globale, les élus ont souhaité agir en faveur du développement des équipements sportifs et associatifs permettant de garantir une certaine autonomie locale et de satisfaire les besoins identifiés des associations.

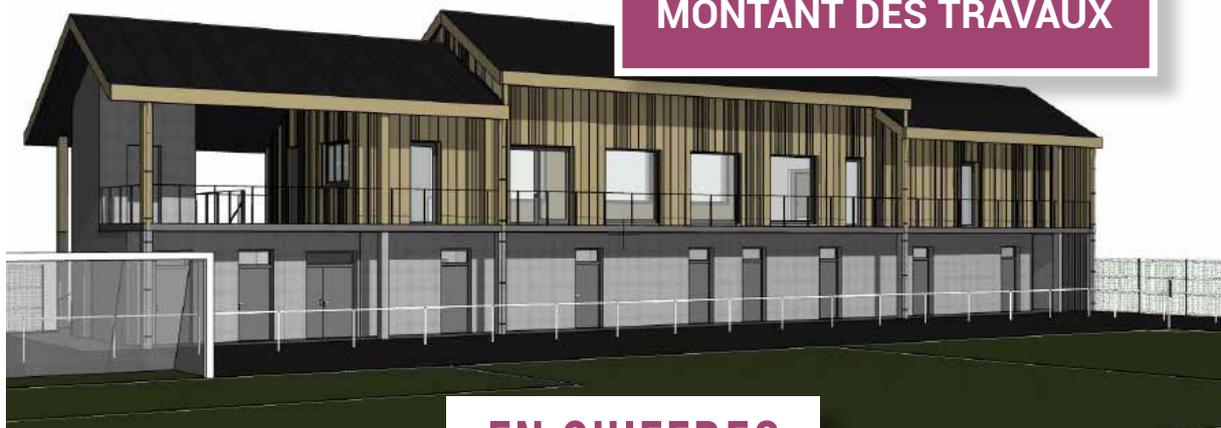
Depuis 2020, la municipalité a repris le projet de création d'un nouvel équipement multifonctionnel composé de vestiaires de football homologués, permettant ainsi le développement de la pratique, d'une salle communale accessible aux associations et d'un espace de bureau.

Cet équipement sera créé en lien direct avec le terrain de football synthétique au cœur de la commune, s'inscrivant dans l'ambition de développement d'un haut niveau de services et de renforcement de l'équilibre fonctionnel du territoire.

La consultation des entreprises permettant le choix de l'attributaire du marché a été lancée en juin 2023. Les travaux débiteront à partir d'octobre 2023, pour une durée de 12 mois.



1 372 000 €
MONTANT DES TRAVAUX



EN CHIFFRES



UN REZ-DE-CHAUSSÉE DE

265 M²

AVEC

4 VESTIAIRES JOUEURS
2 VESTIAIRES ARBITRES



UN ÉTAGE DE

250 M²

AVEC

1 ESPACE DE CONVIVIALTÉ
1 ESPACE DE BUREAU

ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Suite à des problèmes d'adressage récurrents, la commune s'est lancée en 2022 dans une importante mise à jour de l'adressage sur l'ensemble de son territoire.

En effet, cette compétence communale obligatoire a pour objectif de permettre une intervention plus efficace de nombreux services : intervention des secours, délivrance postale, la fibre et le repérage au quotidien.

Le processus de recensement étant arrivé à son terme, 150 voies ont été identifiées comme devant être renommées, soit 800 logements. Les Balméens concernés recevront prochainement un certificat d'adressage avec les nouvelles dénominations de voies.



14 000 €
BUDGET ALLOUÉ

CASERNE DE POMPIERS



La caserne des pompiers Fier et Usses est actuellement accueillie au Bois Joli. Compte-tenu de la vétusté du bâtiment et de son manque de fonctionnalité, le déménagement de la caserne était à l'étude depuis plusieurs années.

Toutefois, la situation économique a remis en cause le maintien d'une caserne à La Balme. L'implication de chacun et notamment de nos Sapeurs Pompiers Volontaires a néanmoins permis de démontrer la nécessité de maintenir un tel équipement sur le territoire.

Le schéma départemental a validé ce point et le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours a officiellement confirmé le mardi 9 mai 2023 que les pompiers resteront à La Balme de Sillingy. Le terrain sera mis à disposition par la CCFU, dans la zone des Grandes Vignes et le projet pourra très vite rentrer dans sa phase opérationnelle.

Nous nous réjouissons de pouvoir conserver ce service public indispensable sur notre territoire !



En 2021, la commune de La Balme de Sillingy a été retenue dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » destiné à accompagner les collectivités dans leurs projets structurants.

Ce dispositif, lancé par l'État, doit permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs, en leur proposant une offre de service « sur-mesure » mobilisable en fonction de leurs besoins.

Pour réussir ces grandes transitions, le programme « Petites Villes de Demain » est enrichi par la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations et les habitants.

Après une phase de travail de 18 mois, au cours de laquelle la population a pu être consultée, le projet de territoire a été défini, en concertation avec la communauté de communes Fier et Usses et les services de l'État, et les axes stratégiques identifiés.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées et intégrées au programme « Petites villes de demain » :

- › Requalification du centre-bourg
- › Aménagement du Domaine du Tornet
- › Mise en place d'une nouvelle crèche
- › Ouverture d'une Micro-folie
- › Réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments publics

Ces projets bénéficient donc d'un accompagnement et de financements de l'État et de différents partenaires pour la période du programme qui s'étend de 2021 à 2026.

Le programme s'articule autour de quatre grandes ambitions

- ✓ Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie
- ✓ Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire
- ✓ Préserver l'équilibre social, générationnel et la qualité du lien social
- ✓ Garantir l'autonomie politique du territoire tout en renforçant les coopérations avec les territoires voisins



2^E



COMMUNE DE HAUTE-SAVOIE À S'ENGAGER DANS LE PROGRAMME

UN FUTUR PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES À LA PERSONNE



UNE NOUVELLE CRÈCHE

La forte dynamique démographique enregistrée sur le territoire se traduit par une demande accrue de services, notamment des services d'accueil à la petite enfance.

Les résultats de l'analyse des besoins sociaux menée en 2021 démontrent que, malgré les efforts consentis, le territoire demeure déficitaire en matière d'équipements pour la petite enfance.

C'est à partir de ce constat que le schéma directeur d'accueil de la petite enfance a été validé, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes ménages et qui intègre les projets publics et privés.

En ce sens, La Balme de Sillingy et la CCFU conduisent le projet d'une nouvelle crèche de 30 places en remplacement du multi-accueil, qui propose actuellement 21 places, et qui ne répond plus aux exigences actuelles.

DE NOUVELLES PLACES À VENIR

Par ailleurs, la réattribution de la crèche actuelle à une mini-MAM, ainsi que l'implantation d'une crèche dans le projet cœur de ville, d'une autre crèche dans le projet en discussion aux Grandes Raisses, ainsi qu'un projet privé en centre-bourg vont permettre de créer une soixantaine de places d'accueil les prochaines années.

En janvier 2022, la CCFU et la commune de La Balme ont conjointement engagé le projet de construction d'un pôle intercommunal de services à la personne.

Situé au niveau de la route de Paris face à La Poste, ce pôle accueillera, au rez-de-chaussée, les nouveaux locaux de France Services et la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy, et à l'étage, un espace de bureaux dédié aux partenaires sociaux.

Les travaux devraient débuter courant octobre 2023, et la mise en service du futur site est estimée au premier trimestre 2025.

30



PLACES D'ACCUEIL

60 AÏNE

DE PLACES D'ACCUEIL À
VENIR LES PROCHAINES
ANNÉES

AMÉLIORER LA PROPRETÉ URBAINE

DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'augmentation du nombre d'habitants et le changement des modes de consommation expliquent la forte augmentation de la production de déchets. Depuis 2020, la CCFU poursuit la réorganisation et le déploiement des points de collecte et de tri des déchets recyclables sur la commune.

La proximité de conteneurs de tri et d'ordures ménagères permet de faciliter le geste de tri et offre une meilleure réactivité sur les fréquences de collecte.



VALORISATION DES DÉCHETS

La collectivité soutient les initiatives individuelles et collectives innovantes sur la valorisation de déchets.

37



POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE SUR
LA COMMUNE



Collecte des sapins : Depuis 2020, la CCFU a mis en place un service de collecte des sapins de Noël afin d'éviter de les retrouver en dépôt sauvage au pied des conteneurs.



Actions pour le compostage : La CCFU conseille et organise régulièrement des réunions d'information entre habitants et techniciens permettant d'en apprendre davantage sur le compostage et le paillage.



Collecte des cartons : Depuis 2020, quatre points de collecte de cartons sont disponibles sur la commune (Aire de tri d'Avully, de Vivelle, de Choisy et de Vincy). Depuis le début de l'année, un test est effectué auprès des entreprises afin de collecter leurs cartons en bac roulant.



TchaoMégot : La commune poursuit son action de réduction des mégots sur la voie publique par l'installation de cendriers sensibilisateurs et de kits de recyclage de mégots.



DÉPLACEMENT DU PROJET DE DÉCHETTERIE

En 2014, la CCFU a lancé le projet de construction d'une déchetterie intercommunale, destinée aux particuliers et aux professionnels.

Au début de son mandat, la municipalité a souhaité réétudier l'implantation de la future déchetterie afin de prendre en compte l'environnement et son développement. En effet, l'ancien emplacement, situé dans la continuité de l'entreprise CURIOZ, cumulait divers obstacles tels que la dégradation du coteau d'entrée de ville, l'expropriation des propriétaires, une route d'accès inexistante ou encore un débouché sur la route de Frangy non sécurisé.

La future déchetterie intercommunale sera donc implantée au niveau de la zone des Grandes Vignes sur la commune de La Balme. Début 2022, la CCFU a retenu son maître d'œuvre pour concevoir et réaliser le projet de déchetterie. La mise en service de l'équipement est prévue pour fin 2024.

La déchetterie sera à plat, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de quais. Les usagers déposeront leurs déchets directement au sol ou dans des bennes équipées de compacteurs. Les zones de dépose seront compartimentées selon le flux à réceptionner. Des bennes à cartons seront également installées pour les professionnels.



ADOPTER UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face à la crise énergétique, la commune de La Balme joue la carte de la sobriété, et s'engage, par le biais de son plan de sobriété énergétique, dans la réduction de sa consommation d'énergie à travers de nombreuses mesures, en favorisant les énergies renouvelables, et permettant ainsi de rationaliser ses dépenses de fonctionnement.

ADHÉSION AU SERVICE CONSEIL ÉNERGIE DU SYANE



En octobre 2022, la commune a signé une convention d'adhésion au Service conseil Énergie du Syane, pour une durée minimale de quatre ans. Ce service consiste en un accompagnement pluriannuel par un technicien dédié, dont l'objectif est d'optimiser les dépenses énergétiques du bâti public en définissant un plan d'action cohérent avec les ressources de la collectivité et ses ambitions.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE



Depuis le 1^{er} juin 2022, le conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures, sur l'ensemble de la commune, à l'exception de certains secteurs pour des raisons d'utilisation de matériel de vidéo protection.



ARRÊT DU JET D'EAU DURANT L'HIVER



En novembre 2023, la municipalité a décidé de suspendre le fonctionnement du jet d'eau du lac de La Balme durant toute la période hivernale.



RÉDUCTION DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Dans les rues de La Balme, les illuminations de fin d'année ont été concentrées et limitées sur les « lieux de vie » et les bâtiments publics, plutôt que sur les axes de grande circulation routière. Par ailleurs, le choix a été fait d'installer des illuminations entièrement composées d'ampoules à LED, moins gourmandes en énergie.



RÉDUCTION DU CHAUFFAGE



Faisant suite aux recommandations gouvernementales, la température a été réduite dans les bâtiments publics (hors crèches et écoles). De plus, la gestion du chauffage a été affinée en fonction de l'occupation des bâtiments.

4 

AUDITS ÉNERGÉTIQUES
RÉALISÉS SUR LES
BÂTIMENTS PUBLICS



FINANCE





MAÎTRISER LES FINANCES COMMUNALES

Maîtriser les dépenses sans réduire les prestations en faveur de la population, c'est le choix de la majorité municipale.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité poursuit son programme d'investissement afin de construire La Balme de demain.

Vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique avec une augmentation sans précédent des coûts de l'énergie.

Pour autant, nous avons des ambitions pour notre commune et il nous tient à cœur de vous proposer des services publics de qualité et en nombre suffisant.

Accompagnés par les services municipaux, nous unissons nos forces quotidiennement pour contribuer au vivre ensemble et créer du sens.

**Rocco COLELLA, Maire-Adjoint
aux Finances, aux Marchés publics
et à la délégation de service public**



Une gestion rigoureuse

CAPACITÉ DE FINANCEMENT



La maîtrise de l'évolution des dépenses a été la préoccupation principale. En effet, les indicateurs financiers sont rassurants et bien maîtrisés malgré la situation sanitaire et financière nationale.

La commune a recherché à ces fins des co-financements pour ses projets. À ce titre, La Balme de Sillingy a perçu 2 400 000 € depuis le début du mandat. À ce jour une quarantaine de dossiers sont déposés pour des aides au financement local.

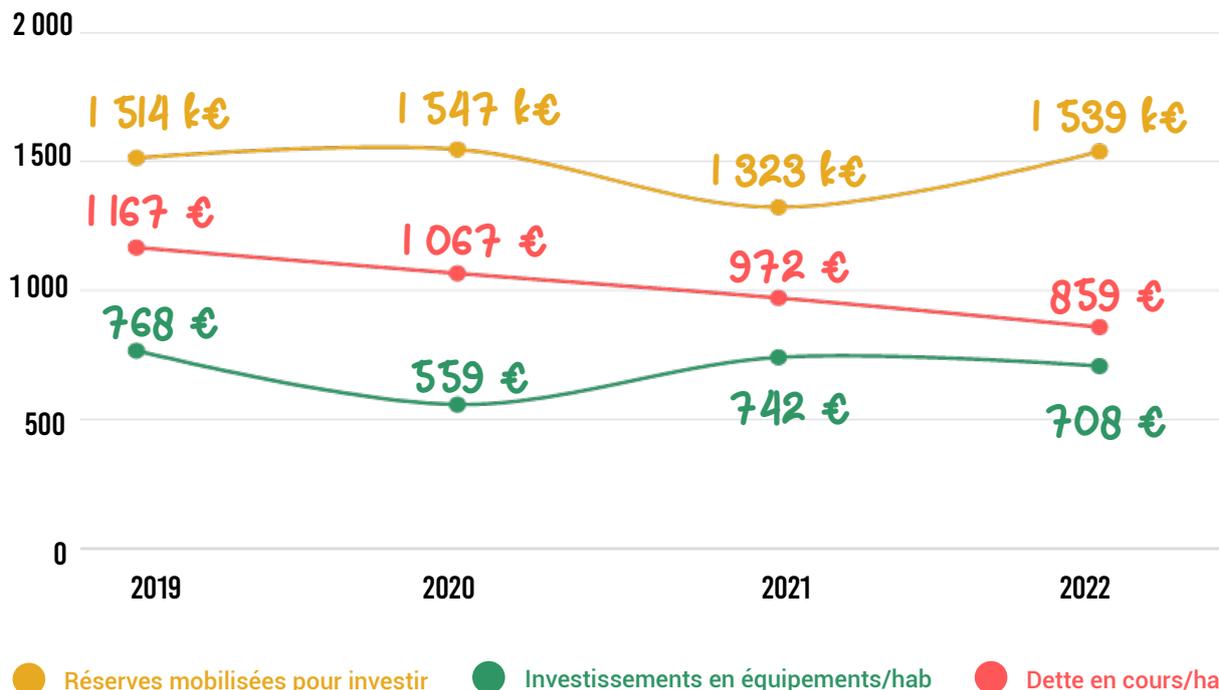
Nous remercions les organismes suivants pour leur participation à la réalisation des équipements et travaux :

- Les différents ministères du Gouvernement
- La Préfecture de Haute-Savoie
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Département de Haute-Savoie
- La Communauté de communes Fier et Usses
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- La Banque des Territoires et la Caisse des dépôts et consignations

D'une part, le maintien de l'autofinancement (réserves mobilisées pour investir) et de l'autre, l'absence de nouvel emprunt (diminution de la dette en cours en euro par habitant), permettent d'aborder les plans d'investissement à venir avec sérénité tout en conservant un important taux d'équipement par habitant (investissement en euro par habitant).

ÉVOLUTION - INVESTISSEMENTS ET EMPRUNTS

Nota bene : 1 k€ = 1 000 €

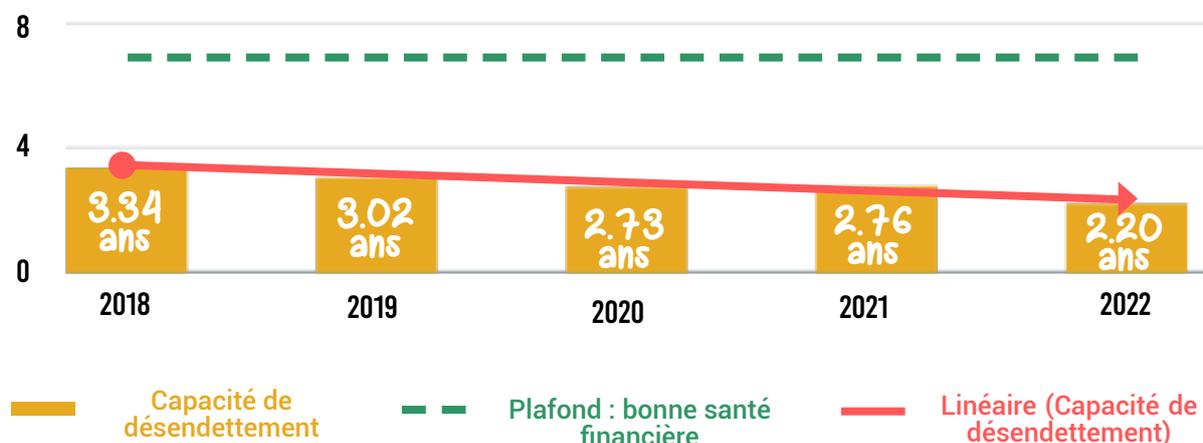


L'analyse des données ci-dessous vérifie l'information selon laquelle la commune de La Balme de Sillingy détient une capacité réelle de financement.

La capacité de désendettement est une donnée où l'on exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de l'intégralité de la dette en comparaison aux recettes de fonctionnement perçues sur un an.

Cette capacité est bien située, elle est de 2,20 années là où le seuil de bonne santé financière s'apprécie en-dessous de 7 années au niveau national.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



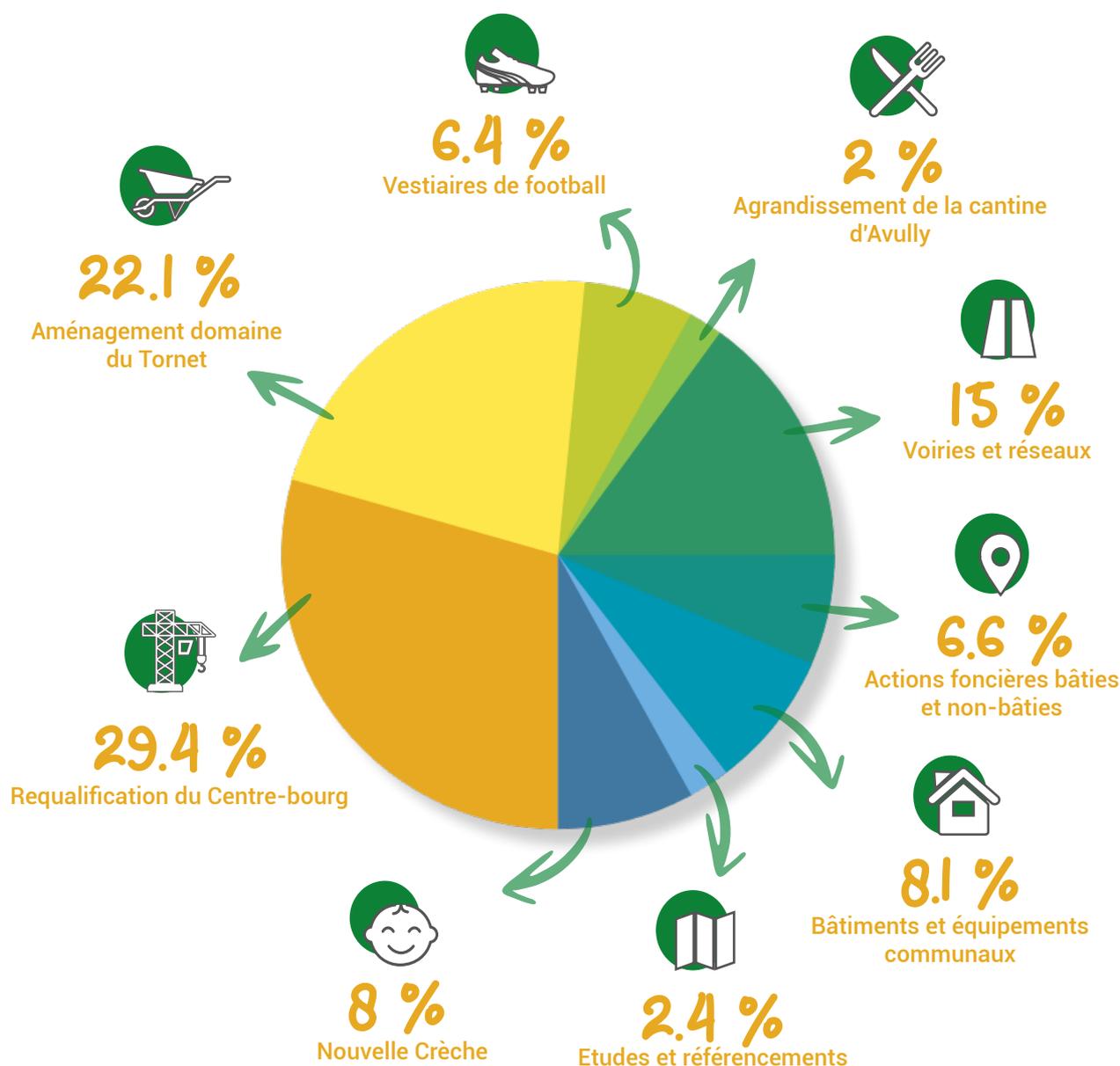
COÛTS SECTORISÉS

Échelle communale

La commune de La Balme de Sillingy estime un plan d'investissement 2023-2026 à hauteur de 18,4 M € (hors dépenses d'entretien et de réparation des équipements publics).

Ces dépenses prévisionnelles sont ainsi réparties selon les projets et secteurs à financer suivants :

PROJETS COMMUNAUX

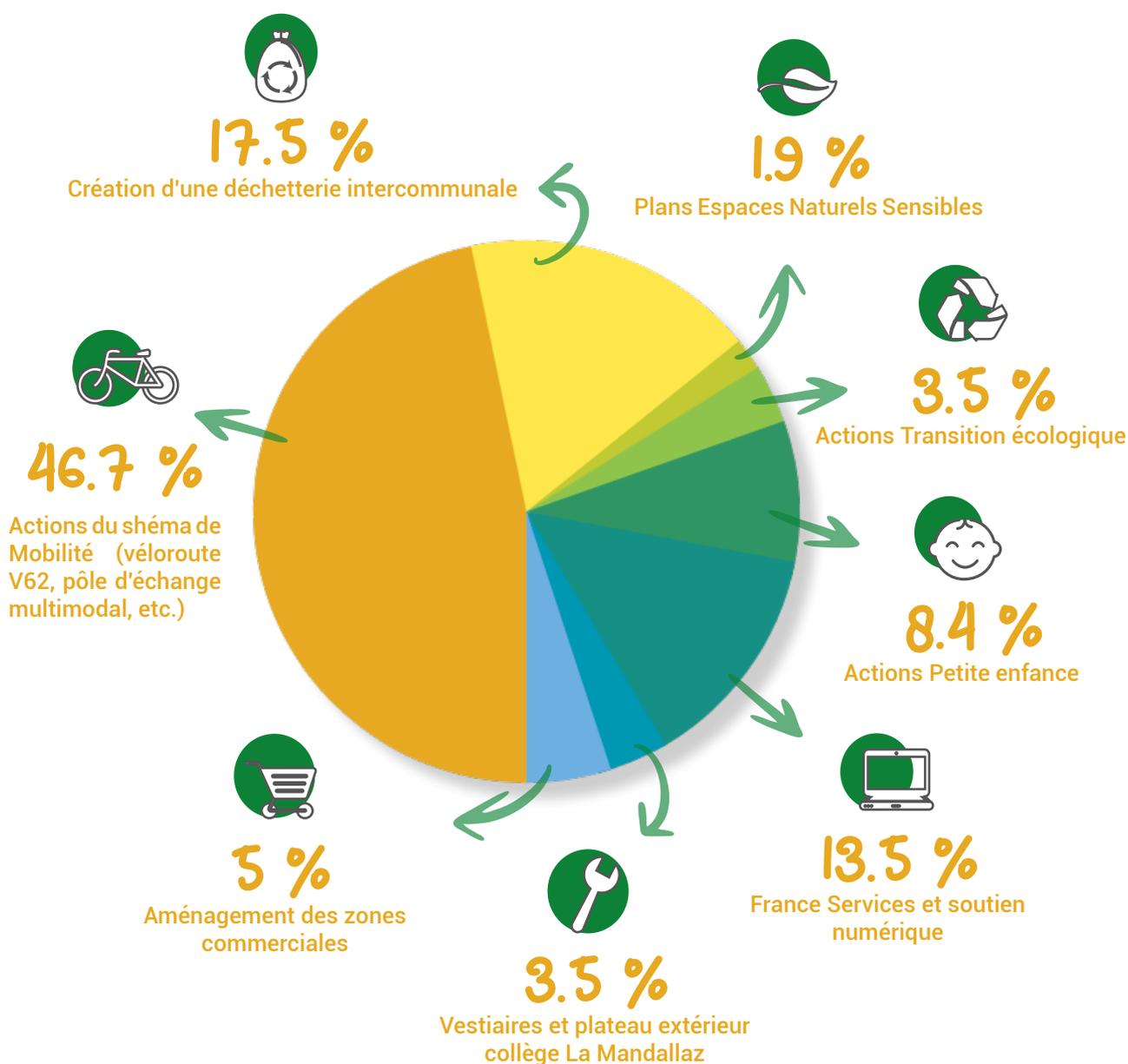


Échelle intercommunale (Communauté de Communes Fier et Usses)

La commune de La Balme de Sillingy a consenti, par l'adoption du pacte financier et fiscal de territoire, une participation de 827 840 € sur 4 ans pour le financement des projets issus du pacte.

Ce plan de financement à horizon 2026 participera à la réalisation de nombreuses actions, dont le coût réel est réparti ci-dessous :

PROJETS DE TERRITOIRE



VIE LOC



ALE



CULTURE, FESTIVITÉS, SPORTS, ASSOCIATIONS ET VIE ÉCONOMIQUE

La Balme de Sillingy est une ville animée et fière de l'être ! Culture, sport et événements associatifs font vivre les espaces publics, et encouragent la cohésion sociale, tandis que la richesse du tissu économique accroît les services à la population.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ



Élisabeth BOIVIN, Maire-Adjointe aux Manifestations et à la Culture



Élodie DONDIN, Maire-Adjointe à la Vie associative, aux Sports et aux Loisirs

Dès le début du mandat, nous avons souhaité accompagner et développer la politique culturelle. L'une de nos premières actions, la mise en place d'un accès gratuit à la médiathèque, a permis de renforcer l'attractivité de cet espace. Le développement progressif du programme d'animation et l'ouverture prochaine de la Micro-folie et d'un espace ludothèque offriront encore plus de possibilités de découverte culturelle aux Balméens et nous nous en réjouissons !

Parallèlement, nous n'oublions pas toutes les actions menées par nos nombreuses associations, poumons de la vie locale, que nous avons à cœur de soutenir en mettant à disposition des infrastructures communales performantes, en garantissant l'accompagnement financier par l'attribution de subventions, dont les montants sont en hausse sur ces trois dernières années et en leur apportant conseils et aides aux démarches, via l'accompagnement par nos services.

Une ville dynamique

LA BALME OUVRE SON MUSÉE NUMÉRIQUE !



Dans le cadre du projet global de revitalisation porté par le programme « Petites Villes de Demain » inscrit au projet de territoire, la commune souhaite mener des actions concrètes pour développer l'offre culturelle du territoire accessible à tous les publics.

La politique culturelle de La Balme de Sillingy s'articule autour d'évènements phares, d'expositions, de temps de rencontre et d'animations tout au long de l'année qui constituent la programmation culturelle.

La ville va aujourd'hui plus loin en ouvrant dès septembre sa Micro-folie !

LA MICRO-FOLIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le programme Micro-folie est un dispositif de politique culturelle porté par le ministère de la Culture et coordonné par la Villette.

Le musée numérique permet d'offrir une sélection de trésors de :

24 grandes institutions nationales

15 résidences royales européennes

28 musées des Hauts-de-France



Offrant des conditions de diffusion optimales et une qualité d'image haute définition, le musée numérique crée une expérience muséale inattendue, individuelle et collective, éveillant la curiosité du visiteur, petit et grand.

Quelques exemples d'établissements nationaux partenaires

- ✓ Le Centre Pompidou
- ✓ Le Château de Versailles
- ✓ La Cité de la Musique – Philharmonie de Paris
- ✓ Le Festival d'Avignon
- ✓ L'Institut du monde arabe
- ✓ Le Louvre
- ✓ Le Musée national Picasso-Paris
- ✓ Le Musée d'Orsay
- ✓ Le Musée du quai Branly-Jacques Chirac
- ✓ L'Opéra national de Paris...



QUELLES ACTIVITÉS, POUR QUI, À LA BALME ?

La Micro-folie de La Balme de Sillingy se compose d'un musée numérique réunissant des milliers d'œuvres, croisant les arts, la science, la musique, le spectacle vivant...

Elle comprend également un espace de réalité virtuelle, permettant l'accès à de nombreux contenus culturels immersif, vous pourrez nager avec les dauphins, survoler le Mont-Blanc, rentrer dans les Nymphéas de Monet...

Installé à l'Espace 2000, cet espace ouvrira ses portes au tout public tous les mercredis et un samedi matin sur deux à compter de septembre.

Enfants, adolescents, adultes, chacun pourra accéder gratuitement et librement à cet espace de musée numérique et participer aux animations, conférences, circuits de découverte culturelle qui seront régulièrement proposés par la médiatrice.

LA MICRO-FOLIE POUR LES ENFANTS

La municipalité a souhaité construire cette Micro-folie de façon à ce que les collections puissent être déplacées dans les différents groupes scolaires, ainsi c'est la culture qui vient au jeune public.

La médiatrice culturelle a mis en place plusieurs parcours pédagogiques, adaptés aux différents niveaux.

Tout au long de l'année, des visites virtuelles culturelles et des ateliers seront donc proposés aux enseignants des 4 groupes scolaires souhaitant s'inscrire dans le dispositif.

Des activités seront également régulièrement intégrées dans le programme du centre de loisirs pendant les temps extrascolaires.



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



OUVERTURE DE LA MICRO-FOLIE :

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine

INAUGURATION OFFICIELLE :

Samedi 23 septembre à 10h



POUR ALLER PLUS LOIN...

Retrouvez toute l'actualité et le programme de la Micro-folie sur notre site Internet :

- www.labalmedesillingy.fr
- Micro-folie@labalmedesillingy.fr - 06 38 41 62 65

BIBLIO + : UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR LES HABITANTS



La gratuité de l'inscription à la médiathèque a été suivie en septembre 2021 de la signature d'une convention de mutualisation avec la médiathèque de Sillingy.

Cette mise en réseau concerne la mise en commun des bases de données, des fonds et par la suite des programmes d'animation des deux structures, permettant de doubler l'offre culturelle pour les usagers.

Lorsqu'un lecteur s'inscrit à La Balme ou à Sillingy, il est automatiquement inscrit au réseau que forment ces deux bibliothèques : Biblio +.

Ainsi, il est possible de se rendre à la bibliothèque de Sillingy, à la bibliothèque de La Balme, d'emprunter et de rendre les livres dans les deux : un vrai service supplémentaire pour les habitants !

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Tout au long de l'année, la médiathèque organise différentes animations. Toutes sont proposées gratuitement et très souvent destinées aux enfants.

Quelques exemples : Lecture de kamishibai, contes, jeux (Harry Potter et Les Loups-Garous de Thiercelieux), expositions (jardiner naturellement, mémoires de la Grande guerre), conférences, rencontres d'auteurs, balades contées, mois du film documentaire, participation à des prix littéraires...



EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture La Balme :

- Mardi : 15h30/18h30
- Mercredi : 9h30/12h – 15h/18h
- Vendredi : 15h/18h
- Samedi : 9h30/12h

Ouverture uniquement le matin pendant la période estivale

1^{er} étage de l'Espace 2000, rue Colle Umberto, à La Balme de Sillingy

Horaires d'ouverture Sillingy :

- Mardi : 16h/19h
- Mercredi : 10h/12h30 – 13h30/17h
- Vendredi : 16h/19h
- Samedi : 10h/12h30

350 route des écoles, à Sillingy

BIENTÔT UN PROGRAMME D'ANIMATIONS COMMUN

Dès la rentrée, la Médiathèque et la Micro-folie proposeront un programme d'animations culturelles gratuites, sur des thématiques communes.

Un avant-goût

- 
En septembre : exposition « Portraits de bestioles », inauguration de la ludothèque et ouverture de la Micro-folie
- 
En octobre : animations sur le thème d'Halloween, lancement du club de lecture
- 
En novembre : exposition sur la citoyenneté, conférences sur « les scandales dans l'art », mois du film documentaire avec notamment la projection du film « Paroles d'anciens » (réalisé à La Balme)
- 
En décembre : contes de Noël, Noël à la Micro-folie, projection de l'Opéra de Paris

Suivez l'agenda culturel sur le site Internet ou la page Facebook de la commune.



EN CHIFFRES



1

AGENT CULTUREL

12

BÉNÉVOLES

1 864

ADHÉRENTS AU RÉSEAU

22 000

PRÊTS EN 2022



PLUS DE 50 ASSOCIATIONS ACTIVES À LA BALME !

La Balme a la chance d'accueillir un tissu associatif riche et dynamique ! Malgré la crise sanitaire qui les a largement touchées, les associations ont su rebondir et s'adapter.

Les associations balméennes comptent plus de 3 000 adhérents et licenciés sur La Balme et organisent chaque année plus de 200 évènements et rencontres sportives.

PROMOUVOIR LE SPORT ET LES LOISIRS, UN OBJECTIF ATTEINT !

L'un des objectifs phares était de développer l'esprit sportif et les espaces dédiés aux loisirs.

Pari tenu 3 ans plus tard grâce à différents aménagements réalisés visant à favoriser la pratique sportive : Pumptrack, Street Work-out, aires de jeux et de fitness. Ces aménagements vont se poursuivre au Domaine du Tornet, mais également en centre-bourg où des espaces de vie et de loisirs restent dédiés aux habitants.

L'entretien et le développement des infrastructures sont également une priorité pour les années à venir. Ainsi, les travaux pour le bâtiment qui accueillera les nouveaux vestiaires de football et différentes activités seront lancés début 2024.

La commune s'est également rapprochée du Syane afin d'effectuer un diagnostic de l'ensemble de ses bâtiments et ainsi pouvoir prioriser et budgéter les travaux d'entretien qui permettront aux associations d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions.

FÉLICITATIONS À NOS ATHLÈTES !

- **Basket : Séniors garçons**
Champions départementaux (16 matchs, 16 victoires)
- **Twirling : Équipe junior**
Médaille d'or et championne de France en nationale 2



JUMELAGE : EN 2024, 40 ANS D'AMITIÉ AVEC COLLE UMBERTO

L'année prochaine, La Balme fêtera ses 40 ans d'amitié avec la ville italienne de Colle Umberto.

Afin de commencer la préparation des festivités et de confirmer l'engagement de nos deux communes, une délégation de Colle Umberto, composée du maire, de membres de la municipalité et du comité de jumelage italien, et d'enfants du CMJ a été reçue à la Balme le 1^{er} week-end de juin.

Rendez-vous le 6 juillet 2024 pour célébrer ces 40 ans d'amitié et les 45 ans du lac !

LES MANIFESTATIONS PHARES DE LA BALME

3^E VENDREDI DE JANVIER
Cérémonie des vœux du Maire



14

PROJETS PRÉSENTÉS
LORS DE LA CÉRÉMONIE
DES VOEUX DU MAIRE

3^E ET 4^E SEMAINE DE MARS
Festival des Arts Scéniques



13 REPRÉSENTATIONS

+ DE 1000 SPECTATEURS

20 ANS D'EXISTENCE EN 2024

1^{ER} SAMEDI DE JUIN
Fête des familles



425 KM
PARCOURS AUTOUR DU LAC

15 KG
DE POUDRE LANCÉS

1^{ER} SAMEDI DE JUILLET

Fête du Lac



5 000
SPECTATEURS

20 KG
DE FEUX D'ARTIFICE TIRÉS

DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE

Foire de la Bathie



10 000 VISITEURS

120 VACHES ACCUEILLIES

1.5 KM D'ARTISANS,
COMMERÇANTS ET EXPOSANTS

3^E DIMANCHE DE NOVEMBRE

Gôûter des aînés



250

BALMÉENS PRÉSENTS
AU SPECTACLE EN 2022

1^{ER} WEEK-END DE DÉCEMBRE

Marché de Noël



80

TOILES D'ARTISTES EXPOSÉES

200 LETTRES D'ENFANTS
SAGES REMISES AU PÈRE NOËL

DE NOMBREUX ACTEURS ÉCONOMIQUES AU SERVICE DES BALMÉENS



La Balme de Sillingy a la chance d'accueillir un tissu économique très riche puisque ce sont plus de 400 commerçants, artisans, professions libérales qui sont installés sur le territoire.

La commune ne pourrait pas être si dynamique sans ce pluralisme d'activités. La Balme a su garder son âme de village, tout en offrant les services nécessaires au développement d'une petite ville. Les élus travaillent en concertation avec les membres du GAEB, l'association de commerçants, pour renforcer cette attractivité, tout en conservant l'identité du village, si chère aux Balméens.

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRISES

Accompagner ses artisans et commerçants, faciliter l'installation de nouveaux services, associer l'association des commerçants à la vie locale, sont autant d'objectifs fixés.

Depuis le début du mandat, nous avons le plaisir d'accueillir plus d'une vingtaine de nouveaux commerces et services et entendons poursuivre ce développement grâce aux aménagements du Cœur de Balme qui permettront de renforcer l'attractivité et l'activité sur le centre-bourg, mais également avec l'essor des trois zones d'activités situées sur la commune (Les Grandes Vignes, Lompraz et Vincy).

La Communauté de Communes Fier et Ussez dispose de la compétence économique depuis la loi Notre. Suite au recrutement en janvier 2022 d'un agent pour gérer les missions économiques, la CCFU a bénéficié d'un accompagnement par la Maison de l'Eco pour définir une feuille de route précise pour le mandat.

La politique économique consiste à soutenir le développement économique dans un triple objectif :

- ✓ Augmenter le nombre d'entreprises
- ✓ Augmenter le nombre d'emplois disponibles pour les habitants de Fier et Ussez
- ✓ Générer des retombées pour la collectivité et le territoire

Elle s'articule autour de 4 grands axes

- Accompagner les acteurs économiques dans leur phase de création et les soutenir dans leur phase de développement et de croissance
- Valoriser le territoire au service des entreprises / Valoriser les entreprises au service du territoire
- Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise
- Promouvoir les synergies au sein de l'écosystème local

LE MARCHÉ DOMINICAL A FÊTÉ SES 30 ANS

Le marché a vu le jour le 28 mars 1993, sous l'impulsion du maire de l'époque, Monsieur Claude BEAUBAY et de son premier adjoint, Monsieur Henri BETEMPS.

Une quinzaine de commerçants et producteurs sont présents chaque semaine pour proposer des produits locaux et de qualité : rôtisserie, fromage, miel, fruits et légumes, vin de pays, produits italiens, viande, herbes aromatiques, service traiteur...

Le marché est également un lieu de vie essentiel pour les habitants qui ont plaisir à s'y retrouver pour partager un moment de convivialité.

La municipalité a à cœur d'accompagner le développement de ce marché dominical en accueillant de nouveaux producteurs dès que les travaux du Cœur de Balme seront achevés.



L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Le GAEB, Groupement des Acteurs Économiques de la Balme, est l'association de commerçants de la commune. Sous l'impulsion de son président, Jérôme LHOMME, et des membres du bureau, les adhérents ont la volonté de renforcer les actions visant à dynamiser l'activité commerciale de proximité. Ainsi des actions commerciales, des jeux concours sont proposés.

L'association est également partenaire du trail de La Mandallaz et propose chaque année un village de commerçants.



UN LIEU UNIQUE, CRÉATIF ET INCLUSIF : RETROUVEZ L'ART RECYCLERIE AU 25 A ROUTE D'AVULLY !

Afin de permettre les travaux d'aménagement du centre-ville, la recyclerie a déménagé au 25 A Route d'Avully, dans les immeubles situés juste avant le pont de la déviation.

L'art Recyclerie est une recyclerie créative qui a ouvert ses portes début 2021. Elle utilise une alternative écocitoyenne répondant au principe de développement durable à but non lucratif. Elle collecte, transforme, revalorise et donne une seconde vie à divers supports tels que du mobilier, des objets, des matières...

L'Art Recyclerie fait travailler des personnes en situation de handicap afin de réaliser et mener à bien les différents projets. À terme, les locaux se situeront à proximité de la nouvelle déchetterie intercommunale.

Renseignements : recyclerie@aapei-epanou.org – 06 71 90 18 62 – www.epanou.org

PAS DE MISE EN PLACE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE CETTE ANNÉE

La taxe locale sur la publicité extérieure (TPLE) est une taxe instaurée à l'initiative de la commune. Cette taxe est due par toute entreprise exploitant un support publicitaire (enseigne, pré-enseigne, publicité) et ce, quelle que soit la nature de son activité.

Bien qu'existante sur d'autres communes du territoire, la municipalité n'a pas souhaité la mettre en place cette année afin de ne pas générer une nouvelle taxe en 2023 pour les entreprises déjà bien impactées par les augmentations de prix de l'énergie ou des matières premières.



TROUVEZ FACILEMENT LE SERVICE OU COMMERCE QU'IL VOUS FAUT

Un annuaire des entreprises du territoire est en ligne sur le site Internet de la CCFU. Celui-ci recense les commerces et services par domaine d'activité et par commune.

UNE CONCERTATION DE PROXIMITÉ

Les Balméens sont à la fois les acteurs et les usagers de la vie de la commune. En ce sens, il est essentiel de leur donner la parole et de les situer au centre de l'action. Favoriser la communication avec la population a été l'un des premiers axes de travail de l'équipe municipale, afin de permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions qui les concernent.

PRIVILÉGIER L'INFORMATION

Dès 2021, un travail a été effectué sur les outils et supports de communication afin de gagner en proximité et rapidité de transmission des informations.

Les réalisations depuis 2020

- ✓ **La création d'une page Facebook** afin d'informer en temps réel les habitants
- ✓ **Le renouvellement de l'identité visuelle de la commune**, afin de lui apporter de la modernité et la rendre plus attractive : création d'un nouveau logo et d'une charte graphique bien définie
- ✓ **La refonte du site Internet** pour une navigation facilitée et un meilleur accès aux documents dématérialisés
- ✓ **La diffusion d'une newsletter** deux fois par mois dans vos boîtes mail, informant sur les principales actualités, travaux et événements
- ✓ **La refonte du bulletin municipal et la création du journal « Au cœur de La Balme »**, tous les deux distribués deux fois par an dans vos boîtes aux lettres
- ✓ Le dialogue et l'information sont également privilégiés par **l'organisation de réunions publiques**, comme celle organisée en janvier 2022 pour présenter le projet d'aménagement du domaine du Tornet à la population

ASSOCIER LES CITOYENS

La municipalité encourage activement la participation de tous les habitants en leur offrant la possibilité de s'exprimer à travers des questionnaires.

La contribution de tous est essentielle pour la mise en œuvre de projets qui reflètent véritablement les attentes et les préférences de chacun.

Quelques exemples de questionnaires réalisés : la dynamique commerciale de La Balme de demain, votre satisfaction concernant le centre de loisirs, l'identité visuelle de la commune...

2 200 

ABONNÉS FACEBOOK

8 

QUESTIONNAIRES

700 

VOTANTS POUR ÉLIRE
LE NOUVEAU LOGO

JEUNESSE



ET SCOLAIRE



SOUTENIR NOS ÉCOLES, LA JEUNESSE ET LES FAMILLES

Permettre à la jeunesse balméenne de s'inscrire dans un solide parcours de réussite, constitue une priorité pour l'équipe municipale qui a souhaité investir dans une politique familiale et éducative de qualité.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Faire vivre une commune passe d'abord par prendre soin de sa jeunesse, alors donnons à nos jeunes les moyens de réussir.

Depuis trois ans, notre équipe n'a eu de cesse d'améliorer les conditions d'accueil de nos élèves.

Notre service jeunesse, par son dynamisme et son enthousiasme, développe des actions de qualité pour nos jeunes. Enfin le conseil municipal jeune leur permet de s'épanouir en participant à la vie de la commune.

Investir pour la jeunesse c'est investir pour l'avenir.

Floriane ESCOLANO, Maire-Adjointe à la Vie scolaire et à la Jeunesse



Les enfants au cœur des actions

TOUR D'HORIZON DES ÉCOLES COMMUNALES

Mettre les enfants au cœur des actions est une priorité. Il est essentiel de maintenir la qualité de l'environnement scolaire, mais également de développer le centre de loisirs.

Au niveau des écoles, la collectivité ne cesse de s'adapter aux besoins des enfants et des enseignants, par exemple avec l'extension de l'école de Vincy, ou encore l'agrandissement du restaurant scolaire prévu à l'école d'Avully.

ÉCOLE DE VINCY

RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE

En réponse aux besoins croissants des effectifs scolaires et aux prévisions démographiques de notre commune, d'importants aménagements ont été entrepris en 2020 sur le site de Vincy, afin de garantir un environnement adapté et propice à l'épanouissement des élèves.

Au niveau de l'école primaire, des travaux de rénovation ont été réalisés pour améliorer les infrastructures existantes. Les sanitaires ont été entièrement refaits, une classe supplémentaire a été créée, le réfectoire a été transformé en une salle d'ateliers polyvalente, et un nouveau préau a été construit.

Au niveau de la maternelle, un projet d'extension a été entrepris dans le but d'offrir des espaces supplémentaires : une nouvelle cuisine, un restaurant scolaire plus spacieux, avec l'installation d'un mobilier neuf et adapté aux différentes catégories d'âge, une salle de sieste et une salle plurivalente.

Aux abords de l'école, la sécurité a également été améliorée grâce à l'installation d'un parvis et l'aménagement d'un parking et de places supplémentaires le long de la route.

3 311 000 €

MONTANT DES TRAVAUX



ÉCOLE D'AVULLY

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE

En 2022, d'importants travaux d'aménagement ont été entrepris afin de renforcer la sécurité sur les abords de l'école d'Avully.

Une première phase de travaux a été réalisée sur la route de la Bonasse, dans la partie s'étendant de l'école d'Avully au chemin du Platane, avec l'aménagement de trottoirs et la création de 15 nouvelles places de stationnement.

Dans une seconde phase, les travaux se sont étendus sur la route d'Avully, dans sa partie comprise entre l'école et l'arrêt de car d'Avully.

Ainsi, les trottoirs existants devant l'école maternelle ont été élargis, des cheminements et un passage piétons ont été mis en place, des plateaux surélevés et plusieurs places de stationnement ont été créés, et l'arrêt de car d'Avully a été aménagé par la création de quais. Enfin, la réfection du revêtement de la chaussée et du parking de l'école a été réalisée.



557 000 €

MONTANT DES TRAVAUX



INSTALLATION D'UN POULLAILLER

En 2022, le conseil municipal jeune lance le projet de création d'un poulailler à l'école d'Avully.

L'objectif de ce poulailler est de sensibiliser de façon ludique les enfants à la lutte contre le gaspillage et aux déchets alimentaires.

À ce jour, le poulailler abrite quatre poules. Les volatiles sont nourris avec des graines et les restes alimentaires provenant du restaurant scolaire.

Les enseignants profitent également de cet apport pédagogique dans toutes les classes.

À VENIR >>>

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le groupe scolaire d'Avully accueille à ce jour 135 élèves, dont une centaine qui fréquente quotidiennement le service de restauration scolaire.

Les locaux accueillant ce service n'étant plus adaptés à ce taux de fréquentation, des travaux d'extension du restaurant scolaire vont être engagés. Ils permettront également de couvrir et d'aménager les deux patios présents au sein du bâtiment, dans le but d'agrandir les locaux adjacents sur 10 m² environ.

La consultation des entreprises sera effectuée en juillet 2023.

ÉCOLE DU MARAIS

MODERNISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après Vincy, l'école du Marais s'est également offerte une cure de modernité en renouvelant le mobilier de son restaurant scolaire. Avec l'acquisition de nouvelles tables et chaises, plus légères et équipées de plateaux anti-bruit offrant ainsi un environnement plus confortable aux élèves, comme au personnel. L'année prochaine, ce sera au tour d'Avully.



AMÉNAGEMENTS SUR LES 3 SITES




62 000 €
MONTANT DES AMÉNAGEMENTS

AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

Les cours des 3 écoles maternelles (école du Marais, d'Avully et de Vincy) étant peu aménagées, les élus, en concertation avec les enseignants, ont souhaité installer des équipements afin que les enfants puissent s'amuser lors des récréations.

Au printemps 2022, plusieurs types de jeux ont donc été choisis et installés dans les différentes écoles. Les sites du Marais et de Vincy ont sélectionné les mêmes structures, adaptables aux espaces, avec un parcours de motricité et maisonnette sur sol amortissant. Le site d'Avully, quant à lui, a souhaité profiter du terrain pentu et aborde un double toboggan et une structure d'équilibre.

Ces jeux permettent le développement de la motricité, de la coordination et de l'amusement et offrent un endroit où les enfants peuvent se détendre et laisser place à leur imagination.

Par la suite, il est prévu de procéder au marquage de pistes routières dans les cours des écoles primaires afin de faciliter l'organisation du « savoir rouler » pour les élèves de CM1/CM2 de la commune.

LE PLAN NUMÉRIQUE

L'évolution technologique offrant des nouveaux moyens d'apprentissage aux élèves du premier degré et l'affirmation d'une ambition nationale de généraliser les usages du numérique dans toutes les écoles ont conduit la commune à investir le champ du numérique pour offrir les moyens nécessaires et adaptés au meilleur apprentissage des élèves.

Suite à la réponse de la municipalité à l'appel à projet du Plan de Relance numérique lancé par l'État en 2021, les quatre écoles de La Balme ont pu bénéficier de nouveaux outils informatiques de qualité.

Une réflexion et un travail avec les directeurs ont été menés afin de répondre concrètement aux besoins des enseignants.

Pour mettre en place ce projet, d'un montant total de 70 969 €, la commune s'est vu attribuer une subvention de 37 552 € de la part de l'État.



RECONNECTER L'ENFANT AU TERRITOIRE

Afin de renouer le lien des enfants avec leur territoire, la municipalité s'investit en favorisant l'achat de nourriture locale et en développant des sorties sur le territoire local, mais également dans tout le département et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les enfants ont également la chance de visiter des fermes, et de rencontrer des intervenants qui viennent sur place.

De plus, la commune a réintroduit les mini-camps qui avaient été temporairement abandonnés en raison de la crise sanitaire.



EN CHIFFRES

1 TABLEAU NUMÉRIQUE /
CLASSE ÉLÉMENTAIRE

1 VIDÉOPROJECTEUR /
CLASSE ÉLÉMENTAIRE

1 VISUALISEUR /
CLASSE ÉLÉMENTAIRE

UNE CLASSE MOBILE
SUPPLÉMENTAIRE
CONSTITUÉE DE

15

ORDINATEURS PORTABLES À
L'ÉCOLE DU MARAIS

DES ABONNEMENTS À
DIFFÉRENTS LOGICIELS
ET À UN ENT

(Environnement Numérique de Travail)



ACQUISITION D'UNE CENTRALE D'EAU OZONÉE

Afin de garantir un environnement sain dans les écoles, la collectivité a récemment fait l'acquisition d'une centrale d'eau ozonée désinfectante.

L'eau ozonée désinfectante est un moyen efficace de lutter contre les bactéries, les virus et autres agents pathogènes.

Cette technologie innovante permettra de réduire au maximum l'utilisation de produits chimiques et reliquats éventuels sur les différentes surfaces.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNE



En 1997, le premier conseil municipal jeune (CMJ) de La Balme de Sillingy a été élu pour que la voix des enfants soit entendue, qu'ils puissent proposer et mener des projets qui leur tiennent à cœur.

Aujourd'hui, le succès retentissant du CMJ se confirme à mi-mandat, où l'on constate l'impact positif du rôle des jeunes dans la vie et le développement de notre commune.

Les jeunes conseillers, pleins de motivation et de dynamisme, ont démontré leur engagement et leur dévouement en apportant des idées novatrices et en réalisant des projets concrets au bénéfice de tous les habitants.

DES MOMENTS FORTS DEPUIS 3 ANS

ÉLECTIONS DU MINI-MAIRE

Chaque année, les jeunes élus se réunissent lors d'une assemblée plénière pour procéder à l'élection de leur nouveau mini-maire.

Les élections se déroulent dans les mêmes conditions que pour leurs aînés. Chaque enfant se voit attribuer une carte d'électeur et des bulletins de vote. Tour à tour, les jeunes se rendent aux urnes pour exprimer leur choix, puis procèdent au dépouillement des votes.

Cette année, c'est Lucien CHAPUS, élève de l'école de Vincy, qui est devenu le nouveau mini-maire de la commune.





VISITE DE LA GENDARMERIE

En mars 2022, les enfants ont été invités à découvrir la gendarmerie de La Balme. Les jeunes élus ont découvert la brigade motorisée et ont discuté avec les gendarmes de leurs missions. Ils ont ensuite eu accès aux locaux de la brigade, aux véhicules et au matériel, pour finir par un parcours de tirs munis d'un pistolet à billes.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE À PARIS

En juillet 2022, les jeunes élus ont eu le privilège de tenir leur dernière séance d'assemblée plénière au Sénat, à Paris, sur invitation de Cyril PELLEVAL, l'un des trois sénateurs haut-savoyards.

Un moment privilégié pour les enfants qui ont découvert de l'intérieur le Palais du Luxembourg, dont l'hémicycle. Ainsi ils appréhendent mieux la complexité de la législation.



VISITE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En avril 2023, les conseillers de La Balme ont eu l'opportunité de visiter les locaux du Conseil départemental de Haute-Savoie, situé à Annecy.

À cette occasion, les jeunes membres ont eu le privilège d'échanger avec les conseillers départementaux de notre canton, M. François DAVIET et Mme Valérie GONZO-MASSOL, qui ont présenté leurs rôles et missions d'élus départementaux.

25 ANS DU CMJ

Le 3 juin 2023, les enfants des conseils municipaux jeunes de La Balme, de Sillingy et de Colle Umberto, commune italienne jumelée avec La Balme, se sont réunis pour célébrer le 25^e anniversaire du CMJ de La Balme.

Les enfants ont participé à divers ateliers sur le thème du recyclage. Un moment de partage et de convivialité entre ces jeunes citoyens de demain.

La matinée a été ponctuée par l'intervention de Floriane ESCOLANO, maire-adjointe déléguée à la Vie scolaire et à la Jeunesse, qui a salué les jeunes pour leur volonté et leur engagement et pour tous les projets qu'ils ont menés depuis 25 ans.



DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS

Au cours de leurs mandats, les membres du conseil municipal jeune ont été à l'origine de plusieurs projets d'envergure.

Quelques projets phares

En 2021

- ✓ Un concours de dessins pour sensibiliser la population sur le tri des déchets et l'environnement
- ✓ L'organisation de collectes d'affaires scolaires, de jeux ou encore d'affaires chaudes au profit des personnes les plus démunies

En 2022

- ✓ L'installation d'un poulailler à l'école d'Avully afin de limiter le gaspillage alimentaire
- ✓ L'organisation d'une collecte de dons alimentaires au profit du centre des Restos du Coeur de La Balme
- ✓ La participation à la réflexion de la construction du Pumptrack, dans le cadre de l'aménagement du domaine du Tornet

En 2023

- ✓ L'organisation d'une collecte de dons pour les animaux de la SPA de Marlioz
- ✓ La participation à la création d'une parcelle fleurie au Parc des Jardins de la Haute-Savoie

Ces différentes initiatives témoignent de l'engagement et de la créativité des jeunes conseillers, qui ont su faire valoir leurs idées et concrétiser leurs projets pour le bien-être de la population.



29



**ENFANTS ENGAGÉS
AU SEIN DU CONSEIL
MUNICIPAL JEUNE**

DÉVELOPPER LE CENTRE DE LOISIRS



Suite à la crise sanitaire et à la volonté des familles, la municipalité a fait le choix d'accueillir uniquement les enfants domiciliés sur son territoire.

Depuis le début de l'année 2022, la commune accueille donc toutes les tranches d'âge, de 3 à 10 ans les mercredis et les 3 à 15 ans pendant les vacances scolaires.

Pour le service Jeunesse, cela a impliqué une restructuration des équipes, avec l'accueil d'une nouvelle tranche d'âge : les 3/5 ans, et la désignation de trois référents : secteur adolescents, secteur 6/10 ans et secteur 3/5 ans.

Cette nouvelle organisation permet d'avoir plus de places disponibles pour les Balméens, facilite les démarches administratives, le transport, et simplifie l'accueil des fratries.

La collectivité a également souhaité développer le secteur adolescents (11-15 ans) par la mise en place d'un programme d'animation adapté à leur âge, en cohérence avec les permanences effectuées au collège par un animateur.

UN PROGRAMME ADAPTÉ À CHACUN

L'équipe d'animation prépare des activités adaptées à chaque tranche d'âge, en veillant toujours à atteindre des objectifs pédagogiques.

Les enfants sont accueillis dans un cadre naturel, entre montagne et plan d'eau, où les animateurs savent mettre ce potentiel à disposition grâce aux différentes activités organisées au domaine du lac, dans la Mandallaz, mais aussi au centre-ville.

Les animateurs regorgent d'idées et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités telles que les ateliers Micro-folie et de nouveaux sports.

EN CHIFFRES



4 TRANCHES D'ÂGE

12 ANIMATEURS

268

FAMILLES INSCRITES AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

POUR PLUS DE

4 000

JOURNÉES D'ACCUEIL



SÉCURITÉ



ET MOBILITÉ



RENFORCER LA SÉCURITÉ ET GÉRER LA MOBILITÉ

Croissance urbaine régulière, organisation de nombreuses manifestations, contexte sécuritaire national sont autant d'éléments qui ont conduit la municipalité à renforcer les effectifs, les moyens et la présence de sa police pluricommunale.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Un radar pour la sécurité de tous

La police pluricommunale a fait l'acquisition en mars 2021 d'un radar mobile. Après une phase préventive, son utilisation est désormais répressive.

La tolérance appliquée est celle imposée par la police nationale. Ce radar répond à la demande d'une partie de la population qui se plaignait de la vitesse trop importante de certains automobilistes sur les grands axes de la commune.

Caméras-piétons

Les agents de la police pluricommunale seront prochainement dotés de caméras-piétons leur permettant de procéder à l'enregistrement de leurs interventions. Ces caméras sont visibles de tous et les personnes concernées sont informées verbalement de l'enregistrement par l'agent.

Séverine MUGNIER,
Maire de La Balme de Sillingy



Assurer la protection des Balméens

AGIR POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La sécurité et la protection des Balméens demeurent une priorité inébranlable du mandat en cours. C'est la raison pour laquelle la collectivité s'est engagée à accroître les effectifs de sa police pluricommunale et lui donner les moyens nécessaires pour remplir au mieux l'exercice de ses fonctions.

Ainsi, les équipes ont été renforcées, comptant désormais 4 agents de police, permettant une meilleure organisation du service et d'être plus présents sur le terrain. Cela s'accompagne depuis 3 ans d'un renforcement progressif du maillage sécuritaire, grâce à une meilleure coordination avec la gendarmerie nationale, mais aussi la mise en commun des moyens de vidéo-protection.

RENFORCER LE RÉSEAU DE VIDÉO-PROTECTION

L'intégralité du réseau de vidéo-protection a été repris et fonctionne aujourd'hui de manière optimale sur la commune. De nouvelles caméras ont été installées à des endroits stratégiques, assurant un contrôle continu sur une grande partie de la ville et des axes routiers.

L'installation de points de vidéo protection permet à la gendarmerie, tout comme à la police pluricommunale, de récupérer des informations primordiales suite à des délits ou incivilités (cambriolages, violences, accidents) et de retrouver plus facilement les personnes en infraction.



EN CHIFFRES

1



RECRUTEMENT
À LA POLICE
PLURICOMMUNALE

27



CAMÉRAS INSTALLÉES
DONT

6

LECTEURS DE
PLAQUES

75

POINTS DE VUES



COOPÉRATION AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE

La commune de La Balme de Sillingy accueille une brigade de la gendarmerie sur son centre-bourg.

La proximité de la brigade et la présence d'une police pluricommunale dynamique ont permis au fil des années de construire une relation privilégiée favorisant les échanges et le développement d'actions ayant pour objectif de renforcer la sécurité au quotidien.

Le 27 juin 2022, la commune a signé un contrat de sécurité avec la gendarmerie de La Balme pour une durée de cinq années.

Le contrat formalise l'engagement mutuel de la gendarmerie nationale et de la commune à renforcer leurs interactions et à accompagner le développement du territoire, en intégrant un volet sécuritaire pour la tranquillité de la population dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Ces engagements concernent le renforcement de la relation continue avec la population et les élus, la réponse aux sollicitations spécifiques liées aux enjeux particuliers du territoire, la prévention de la délinquance et la sécurité des mobilités.

Un programme a alors été établi formalisant les relations et interactions déjà en œuvre et celles à développer. Ce programme précise à la fois l'offre de sécurité proposée par la gendarmerie au regard des besoins de la collectivité, mais également l'engagement de la collectivité à l'égard de la gendarmerie.

Depuis 2020, la police pluricommunale c'est aussi

- 
L'opération tranquillité vacances : surveillance des lieux de résidence lorsque les Balméens sont en vacances
- 
Le dispositif de participation citoyenne : sensibiliser des habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement
- 
La mise en place d'actions de prévention et d'information dans les écoles : prévention contre le harcèlement, mise en place du « savoir rouler » pour les CM1 et CM2
- 
Le maintien de la salubrité publique : surveillance des points d'apport volontaire, lutte contre les décharges sauvages, stérilisation des chats errants
- 
Veiller à la sécurité des habitants et des biens : surveillance de bâtiments publics, des écoles, des commerces
- 
Maintenir l'ordre sur la voie publique : sécurisation des manifestations, contrôle de vitesse et du stationnement, respect des arrêtés pris par la municipalité
- 
Veiller à la tranquillité publique : nuisances sonores (musique, aboiement), trouble du voisinage, rassemblement nocturne



SÉCURISER NOS DÉPLACEMENTS

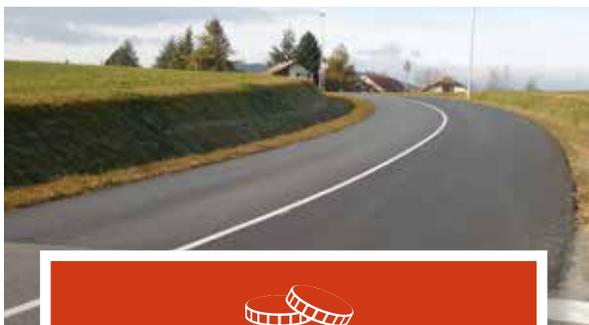
Le confort et la sécurité des usagers de la route sont des enjeux de taille dans le développement du territoire. Depuis trois ans, de nombreux travaux d'aménagements ont été réalisés afin de sécuriser au mieux les routes et d'optimiser le partage de la voie entre tous les utilisateurs (piétons, automobiles, deux roues...).

RÉNOVER LES VOIRIES

Afin de maintenir un entretien régulier de notre réseau routier, un plan pluri-annuel de réfection des enrobés a été validé sur cinq ans. Celui-ci permet de définir les axes à rénover en priorité, notamment pour des raisons de sécurité, et de limiter l'utilisation du gravillonnage.

Depuis 2020, des travaux d'aménagement, de recalibrage, de profilage et de réfection ont été effectués sur plusieurs voiries communales, telles que :

- ✓ Le chemin de Mondragon
- ✓ La route du Chêne
- ✓ Le carrefour d'aménagement route des Ormes et route de la Plaine
- ✓ Le chemin de Nangerat
- ✓ Le chemin du Parozet
- ✓ La route d'Avully...



865 000 €

**COÛT TOTAL DES TRAVAUX DE
REVÊTEMENT DES CHAUSSÉES
DE 2021 À 2025**

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

La mobilité est l'un des axes travaillés. La priorité est de favoriser et sécuriser les déplacements en mode doux et, à terme, de permettre un cheminement aisé des piétons et cyclistes sur l'ensemble des voies communales.

Dans tous les nouveaux projets, et dès que possible sur la voirie existante, des trottoirs larges et des aménagements pour les vélos sont intégrés.

Quelques réalisations phares depuis 2020

Route de la Catie



En 2021, l'aménagement d'un espace partagé piétons et voitures entre le lotissement Alain Fournier et la route de Lompraz a été effectué.

Giratoire des Grandes Vignes

En 2022, l'aménagement d'un giratoire a été réalisé afin de desservir la zone des Grandes Vignes. Par ailleurs, un arrêt de car, subventionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été installé sur la route départementale 1508 dans les 2 sens de circulation, aussi bien utile au service de la ligne régulière 22, que le transport scolaire en place.

PARTICIPATION À LA RÉALISATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

La CCFU a pris la compétence mobilité en 2021 et est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Les élus ont choisi de saisir cette opportunité de pouvoir agir sur ce sujet déterminant pour le territoire et son développement.

L'absence d'offre structurée d'alternative à la voiture individuelle pour la desserte des principaux pôles d'emplois et de services, notamment Annecy, conduit naturellement à une congestion des infrastructures routières avec une utilisation massive de la voiture au quotidien. Les déplacements vers le Grand Annecy constituent ainsi l'enjeu prioritaire de mobilité pour le territoire.

La mobilité sur le territoire de la CCFU en quelques chiffres



81 %

des actifs travaillent en dehors du territoire de la CCFU



28 000

usagers utilisent la ligne 22 ce qui équivaut à 132 personnes/jour



70 %

des déplacements sont effectués en véhicule motorisé



3 %

des déplacements sont effectués à vélo

L'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) est la première étape obligatoire pour se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux du territoire.

Il a pour objectif de planifier les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la population et des entreprises. Il permettra également de prioriser les actions et de prévoir les investissements nécessaires.

Plus concrètement, le PdMS vise à :

- ✓ **Développer des mobilités partagées** pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle : pôles d'échanges multimodaux, covoiturage, auto-partage
- ✓ **Connecter en transport en commun** la CCFU et le Grand Annecy
- ✓ **Connecter en modes actifs** (vélo, marche) les communes de la CCFU entre elles et avec les territoires voisins (continuité des cheminements, sécurisation des itinéraires)

SOLIDARIT



É ET SOCIAL



ÊTRE ATTENTIF À CHACUN

Fidèle à son engagement, la ville a mis en place une politique volontariste d'aide à la population et œuvre au quotidien pour les seniors autant que pour les jeunes et les familles.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Notre mission, c'est le service public. Il nous tient à cœur de donner aux Balméens des réponses rapides et adéquates aux problématiques du quotidien.

Difficultés financières, de logement ou d'isolement, violence ou harcèlement intrafamilial, exclusion... le Centre Communal d'Action Social (CCAS) se mobilise autour de l'équipe municipale pour permettre à tous les habitants de vivre sereinement.

Laetitia PERROQUIN, Maire-Adjointe
aux Affaires sociales, à la Solidarité et
à la Communication



Une ville solidaire

DE 2020 À 2023, UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE

En quelques chiffres

BONS DE NOËL



Plus de

100

enfants reçoivent désormais un bon de Noël chaque année

BUDGET ALLOUÉ AU CCAS



Plus de

30 000 €

chaque année

BONS ALIMENTAIRES



124

bons d'urgence ont été donnés depuis 3 ans

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS



Plus de

7 500 €

depuis 2020

LOGEMENTS SOCIAUX



84

logements ont été attribués en 3 ans

En quelques projets

LES RESTOS DU COEUR



Installation des Restos du Cœur sur la commune en 2021 ; présence du camion de distribution tous les mercredis à la salle de l'Oppidum (derrière la mairie).

FORMATION CONTRE LES VIOLENCES



Formation des élus depuis 2022 sur les situations de violences intrafamiliales et faites aux femmes.

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En 2020, face aux besoins grandissants de la population et à l'obligation de mettre en oeuvre l'analyse des besoins sociaux, les élus mènent une réflexion globale sur les actions sociales avec, pour aboutissement, la création d'un poste de Gestionnaire des affaires sociales à temps complet mutualisé avec Sillingy.

Ce redimensionnement du CCAS permet à la population balméenne d'accéder à un service de proximité personnalisé collaborant avec tous les partenaires du secteur. L'Analyse des besoins a également permis de recenser les besoins des populations les plus fragiles et/ou isolées. Des nouveaux projets et de nouvelles aides ont ainsi vu le jour.



CONTACT

4 rue Colle Umberto 74330
La Balme de Sillingy

Contact :

- 04 80 73 00 23
- ccas.mairie@labalmedesillingy.fr

LES AIDES AU QUOTIDIEN

La commune a également développé son offre d'aides sociales facultatives, qui viennent en complément des dispositifs légaux et réglementaires. Le CCAS vient donc en appui des personnes fragiles avec :



Les bons alimentaires

L'objectif est d'apporter une aide financière immédiate pour permettre aux personnes ne disposant pas de trésorerie, d'acquies les denrées alimentaires pour les repas pour une période d'une semaine à un mois. En moyenne une quarantaine de bons sont accordés chaque année.



L'aide à l'énergie et aux fluides

L'objectif est d'éviter l'accroissement des dettes et les déséquilibres budgétaires, voire à plus long terme la suspension de fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau. L'aide se matérialise par un règlement de facture directement à l'organisme concerné.



Les bons de Noël

L'objectif est d'apporter une aide financière aux familles les plus précaires de la commune pendant la période de Noël, notamment l'achat de cadeaux afin d'éviter une stigmatisation des enfants et permettre de passer les fêtes de fin d'année plus sereinement. Cette aide se présente sous forme de bons d'achat valables sur les rayons jouets, livres, multimédias, et vêtements pour enfants et/ou adolescents.

LE FORUM BIEN VIEILLIR

Dans un souci de mieux communiquer et de simplifier l'accès à l'information sur les aides et services existants pour les seniors, le CCAS de La Balme de Sillingy, en collaboration avec le CCAS de Sillingy, propose depuis 2022 un Forum « Bien Vieillir dans sa commune ».

Il est destiné tant aux personnes retraitées qu'à celles qui ont un parent âgé et qui souhaitent se renseigner sur les dispositifs d'accompagnement existants ou aux étudiants et professionnels du secteur.

Des stands d'organismes publics ou privés permettent de se renseigner sur les différents aspects des aides et services aux personnes âgées (aides financières, aménagement du logement, bien-être et santé, associations).

La seconde édition aura lieu le samedi 7 octobre, de 10h à 17h, à la salle Georges Daviet.



LE PROJET PAROLES D'ANCIENS



C'est en 2022, suite à la traditionnelle visite annuelle des élus à nos doyens que naît ce projet. Plusieurs personnes âgées de notre commune sont disponibles, en quête d'interactions sociales et apprécient avoir de la visite.

Elles ont un grand besoin d'écoute et sont disposées à échanger, à raconter leurs expériences et livrer des histoires personnelles à des oreilles attentives.

Les personnes âgées font souvent face à l'isolement. Particulièrement vulnérables, parfois victimes d'exclusion, elles sont plus susceptibles de subir la solitude et la rupture des liens sociaux. Ce sentiment a pu être renforcé par les deux années de pandémie et de confinement.



EN CHIFFRES

1 FILM



6

AÎNÉS HABITANTS (OU AYANT HABITÉ) LA BALME

14

ÉLÈVES DE LA MFR

L'idée de produire un film mettant en scène nos anciens germe donc. Afin de créer du lien intergénérationnel et de donner du sens à ce projet, un partenariat est mis en place avec la MFR de la Catie (maison familiale et rurale).

Les objectifs étant de sortir les personnes âgées de leur isolement, les intégrer dans la dynamique sociale, culturelle et politique de territoire, mettre en œuvre un projet artistique qui les valorisent et enrichir la culture et le patrimoine local.

Les interviews ont donc été tournées fin 2022 et le film a pu être présenté aux seniors, à leurs familles et aux élus de la commune le 23 mai 2023.

Une nouvelle projection sera proposée à toute la population le 7 novembre à 20h dans le cadre du mois du film documentaire.



LES ATELIERS SENIORS



Dans le but de proposer des actions pour rompre l'isolement, apporter de l'information et du conseil et permettre aux Balméens de bien vieillir chez eux, le CCAS propose depuis cette année des ateliers à destination des seniors en collaboration avec divers partenaires :

- **Les ateliers « Vitalités Seniors » en partenariat avec ATOUT PREVENTION MSA** : un cycle de 6 séances pour aborder différentes thématiques sur le bien vieillir en général (les mois de mai et juin 2023)
- **Les ateliers « Bien chez soi » en partenariat avec SOLIHA (solidarité habitat) et la CARSAT** : un cycle de 3 séances qui aborde l'aménagement du logement, les aides existantes, les gestes et postures, les petites astuces, l'intervention d'un ergothérapeute... Une première session aura lieu au mois d'octobre 2023

LE GÔTER DES AÎNÉS



Depuis 3 ans, le traditionnel repas des aînés est remplacé par un goûter-spectacle. Ce nouveau format vise les mêmes objectifs que le repas : rompre l'isolement, proposer un moment de convivialité adapté à nos seniors, se divertir et se rencontrer.

Les spectacles sont hauts en couleur, avec des artistes de qualité et une ambiance festive. Pas moins de 250 Balméens ont pu en profiter en 2022.

Cette année, le rendez-vous est déjà pris pour le dimanche 19 novembre 2023 avec un spectacle mêlant le monde du music-hall à celui de la magie. Humour, danse, chant, plumes et paillettes seront au rendez-vous.



LE LIVRET DU RETRAITÉ BALMÉENS

Avec le même objectif, le CCAS a publié en 2022 un petit fascicule « Le petit mémento du retraité Balméen » dans lequel vous pouvez retrouver tous les services, organismes, associations disponibles sur notre territoire ainsi que les différentes aides existantes et les démarches pour en bénéficier.

DES ACTIONS POUR LES PLUS JEUNES

Repenser les modes de garde de la commune est un véritable défi : une nouvelle MAM est prévue dans les anciens locaux de la crèche actuelle, la réalisation d'une nouvelle crèche privée est envisagée dans le programme Cœur de Balme, et la future rénovation de la route du Canal va permettre l'ouverture d'une nouvelle crèche privée.



CÉLÉBRER LA FAMILLE



Chaque année, le CCAS collabore avec la municipalité et le CMJ lors de la Fête des Familles en proposant une séance photo gratuite aux familles volontaires et à la clef, les photos au format numérique de la séance.

LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ

Une étude est actuellement en cours pour implanter une maison de santé (structure pluridisciplinaires où travaillent de manière coordonnée médecins et auxiliaires médicaux) sur la commune à la place de la Poste actuelle.





L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

A mi-mandat, les colistiers élus de la minorité restent pleinement investis dans la vie de notre commune. Nous participons régulièrement aux conseils municipaux et réunions de la CCFU. Nous constatons avec regrets les absences répétées des élus de la majorité.

ALERTE 1

Nous voulons vous informer sur une des dernières délibérations adoptées par une partie de la majorité au conseil municipal du 22 mai 2023 (délibération 2023-057).

Explication

En 2016, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'adoption de la mutualisation des services RH pour les communes de la CCFU. Effet immédiat à l'époque sur le coût de notre service RH moins cher et beaucoup plus performant.

Durant ce mandat, Mme MUGNIER, première adjointe, avait porté et voté favorablement cette décision. En début d'année 2023, nouvel accord de Me le Maire pour renforcer le service RH de la CCFU embauche d'une personne.

Lors du dernier Conseil Municipal, Madame La Maire a présenté une résolution demandant : L'entrée de Lovagny dans le service mutualisé de la CCFU et la sortie de la Balme.

Nous avons demandé de scinder cette délibération en deux et voté pour l'entrée de Lovagny et contre la sortie de la commune de La Balme du service mutualisé des Ressources Humaines.

Cette décision va engendrer l'embauche inutiles de 2 ou 3 personnes supplémentaires à la charge exclusive des habitants de la Balme.

ALERTE 2

Le samedi 03 juin 2023, les 25 ans du CMJ (conseil municipal jeune) l'un des premiers de Haute Savoie.

De nombreux problèmes nous ont été relatés : absence de notre équipe d'animateurs qui ont été remplacés en urgence par une société privée pour faire l'animation (au frais du contribuable).

D'anciens jeunes du CMJ (invités) présents, ont été oubliés n'ont cités, ni présentés, ni conviés à paraître sur la photo.

Les anciens élus et bénévoles, qui ont animés le CMJ durant toutes ces années, les anciens animateurs du service jeunesse ont été oubliés voir ignorés.

Service jeunesse décimé, accompagné d'un départ massif d'animateurs en poste depuis 3 années d'où la recherche d'un nouveau directeur service enfance scolaire et jeunesse ainsi que la recherche régulière d'animateurs et d'agents de service. Les parents sont inquiets et n'inscrivent plus leurs enfants au centre de loisirs. Que se passe-t-il à la mairie ?

ALERTE 3

Nos administrés, les commerçants nous questionnent sur l'avancée des travaux du Cœur de Balme qui pour eux prend un certain retard et s'inquiètent de la soit distante suppression du parking de l'église et ceux autour. Des plans circulent mais ne sont jamais présentés en conseil municipal. Qu'attend-t-on pour informer les élus et la population.

ALERTE 4

Le repas annuel des élus et du personnel de notre belle commune a eu lieu au restaurant 'L'ARRACH' à Sillingy alors qu'un nouveau gérant a repris le restaurant du Tornet. Ne faudrait-il pas faire travailler nos commerçants afin de leur apporter notre soutien en ces moments difficiles !

ALERTE 5

Des associations nous rapportent que leur subvention a baissé alors que leur nombre d'adhérents a augmenté. Est-ce une volonté délibérée de moins aider le monde associatif ou aider que certaines associations.

L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

SAVOIR GÉRER LE TEMPS

Déjà 3 ans !

L'arrivée à la moitié d'un mandat électif, surtout municipal, amène à s'interroger sur ce qui pourrait être le premier bilan de notre équipe, à égrener ce qui s'est réalisé, ce qui est en cours d'achèvement et ce qui est en voie de réalisation.

Évoquons ensemble ce qu'est la diversité de la notion de temps quand on a l'honneur de gérer une commune comme La Balme de Sillingy.

LE TEMPS N'EST PAS LINÉAIRE

Pour chaque tranche d'âges, notre action politique veut trouver sa place : pour qu'une offre de logements accessibles puisse répondre au besoin de tous les Balméens, pour que l'aménagement de notre centre-bourg se fasse dans la plus grande harmonie, pour que le panel des équipements et services publics indispensables continue de se développer.

Pour tous ces projets essentiels, nous devons faire preuve de patience, de méthode et de rigueur.

« PATIENCE » NE VEUT CEPENDANT PAS DIRE « INACTION ».

Ce serait méconnaître le temps nécessaire par exemple pour réaliser efficacement le montage financier dont tout projet d'ampleur a besoin. Cela doit permettre notamment de réunir le maximum de subventions afin d'alléger la charge pour notre commune avec une nécessaire implication de tout instant de notre part et au prix de la réalisation de nombreux et lourds dossiers administratifs par nos agents. À ce jour, le montant des subventions accordées s'élève à 2 400 000 €.

Toujours est-il que le mi-mandat arrivé, nous pouvons affirmer que les projets figurant dans notre programme électoral sont majoritairement réalisés ou en cours de réalisation.

Dresser un bilan est un exercice périlleux tant l'opposition tente de démontrer, avec plus ou moins d'objectivité et de sérieux, que nos choix ne sont pas les bons. Personne n'est dupe, la politique du mensonge et de la critique est celle d'un autre temps, pratiquée par une minorité à bout de souffle.

Initier le débat, oui. Faire courir des bruits dont le but est visiblement d'instrumentaliser nos agents et de créer le malaise, non !

Notre action en revanche, qu'elle soit politique ou gestionnaire du quotidien, se veut concrète et sincère, et se doit de faire le lien entre le présent et le futur.

Des projets apparaissent, d'autres urgences doivent être réglées. Les semaines sont longues et chargées !

Nous comprenons néanmoins que cette notion de temps se confronte parfois avec votre quotidien. Aussi, nous vous demandons encore de la patience notamment pour les futurs désagréments liés à l'avancée des travaux du centre-bourg. C'est malheureusement un mal nécessaire que nous veillons de réduire au maximum.

De notre côté, nous avons parfois l'impression que le temps passe trop vite au regard des nombreux projets que nous continuons à initier alors que notre mandat de 6 ans a été empiété à son début, rognant sensiblement le délai qui nous est imparti. Le contexte inédit de notre installation a malheureusement rythmé la première partie de notre mandat. Comme toute chose est bonne, cela nous a rendu encore davantage déterminés à réaliser ce pour quoi nous avons été élus, multipliant les actions et chantiers sur notre, VOTRE commune.

Oublions les mauvaises langues et continuons nos efforts !



Cartes d'identité et passeports



Depuis le début de l'année 2022, les demandes de titres d'identité connaissent une augmentation exponentielle, ce qui conduit à un rallongement significatif des délais de prise de rendez-vous, pouvant s'étendre à plusieurs mois, dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Dans ce contexte de pression durable, la municipalité a répondu favorablement à l'appel de la Préfecture et s'est positionnée pour l'ouverture rapide d'un dispositif de recueil.

C'est ainsi que depuis le 20 juin 2023, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de nos services et effectuer vos demandes de cartes d'identité et passeports.

Rendez-vous sur notre site Internet pour retrouver la liste des pièces à fournir et toutes les modalités pour les prises de rendez-vous obligatoires : www.labalmedesillingy.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le temps de traitement est estimé à environ 3 semaines pour une carte d'identité et 5 semaines pour un passeport
- Ce délai estimatif est susceptible d'évoluer très rapidement. Nous vous conseillons d'anticiper votre demande et de n'engager aucun frais (réservation, billet d'avion) tant que vous n'avez pas reçu votre titre
- Toute personne concernée doit être présente lors du rendez-vous
- L'ancien titre devra être restitué à la remise du nouveau. La remise s'effectue sans rendez-vous les mercredis de 9h à 10h et les vendredis de 15h à 17h
- Les passeports et cartes nationales d'identité doivent être retirés dans un délai de 3 mois à compter de leur date de réception en Mairie, à défaut, ils seront détruits. En l'absence de réception de SMS, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie de dépôt avant la fin du délai de 3 mois suivant la date de dépôt du dossier

ATTENTION



Afin de faciliter la bonne gestion des rendez-vous, veuillez vous présenter avec un dossier complet à l'heure prévue.

En cas de retard ou de dossier incomplet, un nouveau rendez-vous sera fixé.

COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - ÉTAT CIVIL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Contact : 04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr
Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy
Adresse : 13 Route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY

SOCIAL - LOGEMENT

Accueil du public le lundi et vendredi matin, mardi en journée, et jeudi après-midi.

Contact : 04 80 73 00 23
mairie.ccas@labalmedesillingy.fr
Adresse : Maison des services – 4 rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 8h30 à 12h00

Contact : 04 50 68 07 07
service.scolaire@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

JEUNESSE

Contact : 04 50 77 06 34
espace2000@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00
Vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h00
Aménagement des horaires en saison estivale

Contact : 04 50 77 06 38 – bibli@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

POLICE PLURICOMMUNALE

Contact : 04 50 68 89 22 - mairie@labalmedesillingy.fr
Adresse : 13 route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (mairie)

COORDONNÉES DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

ACCUEIL DE LA CCFU

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com
Adresse : 61 route du stade
74330 SILLINGY

URBANISME

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et vendredi de 9h à 12h

Contact : 04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Facturation : 04 50 77 24 04
eau@ccfu.fr
Service technique - branchement : 04 50 77 15 34
technique@ccfu.fr
Astreinte pour les urgences (7j/7, 24h/24) :
06 71 58 41 57

FRANCE SERVICES

Lundi et jeudi : 13h30-17h30
Mardi : 13h30-19h
Mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Contact : 04 56 68 03 05
Adresse : 13 bis route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (à côté de la mairie)

PETITE ENFANCE

Accueil du public :
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sur rendez-vous de 17h à 19h)
Mercredi : de 9h à 12h (sur rendez-vous de 13h30 à 17h)
Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 63 75 85 - ram@ccfu.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Contact : 04 50 77 24 03 - transport.scolaire@ccfu.fr

DÉCHETS - ENVIRONNEMENT

Contact : 04 50 77 70 74 - environnement@ccfu.fr



**TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST
PAS CAPABLE DE FAIRE ÇA**

C'EST À VOUS DE RAMASSER !

**NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES
SUR LE DOMAINE PUBLIC C'EST
135 € D'AMENDE !**



GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

Les déjections canines peuvent provoquer des
avortements infectieux chez les bovins.



**LA BALME
DE SILLINGY**